MAGAZINE

LE VÉSINET magazine

Juillet-Août 2015 - N° 42

Des images ensoleillées !

(p26-29)

PARC PRINCESSE

Dossier exceptionnel de 8 pages **(P. 11-18)**

CULTURE

La nouvelle saison théâtrale **(P. 20)**

PORTRAIT

Dominique Dumond, entre cour et jardin **(P. 19)**

ET AUSSI...

Travaux, vie scolaire, associations...

Sommaire

Rendez-vous :
-A VOS AGENDAS 4

Vie municipale :
-DU NOUVEAU POUR L'ATTRIBUTION DE LA CARTE FAMILLE 5
-LE DOCUMENT DU SCOT CONSULTABLE 5
-MATINÉE DES ASSOCIATIONS 5
-LE COMITÉ DE JUMELAGES 5
-OPÉRATION TRANQUILLITÉ ANNUELLE 5
-CINÉMA EN PLEIN AIR 5

Vie scolaire :
DERNIÈRES ANIMATIONS AVANT LA RENTRÉE ! 7

Développement durable :
LES DERNIÈRES INFORMATIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE 8

Travaux : LES TRAVAUX DE CET ÉTÉ 9

Un lieu une histoire : 1875 : LE VÉSINET ÉRIGÉ EN COMMUNE 10

Parc Princesse : LES ACTEURS DU PROJET 11-18

Portrait : DOMINIQUE DUMOND, ENTRE COUR ET JARDIN 19

Culture :
-INTERVIEW CULTURE 20
-L'AUTOMNE SERA MUSICAL AU VÉSINET ! 21
-UNE CONFÉRENCE HISTORIQUE 21
-LA HUBLOTIÈRE OUVERTE CET ÉTÉ 21
-LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2015 21
-LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE DE LA MJC 21

Commerces : LES NOUVEAUX COMMERÇANTS 23

Associations : L'ACTUALITÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE 24

Sport : LE VITC FÊTE SES 90 ANS 25

CCAS : AGENDA DU CCAS 25

Le Vésinet en images 26-29

Infos pratiques et état-civil 31

Tribunes libres 32-33

Plan canicule 34

Le point sur les travaux de cet été pour embellir notre ville (p.9).

Dossier de huit pages sur le projet urbanistique Parc Princesse (p.11-18).

Le portrait de Dominique Dumond, le nouveau président de l'ACAL (p. 19).

Votre expert Mac et PC à 2 pas de chez vous

SERVICES A LA CARTE

Particuliers et pro :
Vente de tous matériels ▮ Dépannage en atelier Mac & PC
Interventions à domicile ▮ Formation ▮ Matériel d'occasion Mac & PC

Professionnels :
Contrat de maintenance Mac & PC ▮ Infrastructure réseau ▮ Interventions sur site
Ingénierie Informatique ▮ Sauvegarde et récupérations de données

DU LUNDI AU VENDREDI de 9h30 à 18h30 NON STOP

Édito

Madame, Monsieur,

Les très beaux jours de juin ont permis à nos nombreuses festivités de printemps de se dérouler dans d'excellentes conditions : salon des peintres Arts au Jardin au Wood Cottage, fête des Jumelages, Oxygène, la fête des Jeunes, ou encore notre fête de la Marguerite et la projection de cinéma en plein air ont réuni toutes les générations, pour tous les goûts. En parallèle, les kermesses d'écoles et autres fêtes de fin d'année scolaire battaient leur plein.

Les élus et moi-même sommes toujours heureux de ces occasions de vous rencontrer et de voir combien, en toute simplicité, ces retrouvailles conviviales et ces rendez-vous font partie de ce qui est notre art de vivre au Vésinet.

En ces périodes difficiles et malgré les turbulences générées par l'Etat, soyez sûrs qu'élus et agents maintiennent, ensemble, le cap vers une gestion apaisée.

Au nom de tous les membres du Conseil Municipal et des agents, je vous souhaite un très bel été.

Bien à vous,

Bernard Grouchko,
Maire du Vésinet.

Retrouvez votre ville sur internet :
www.levesinet.fr
Courriel : **mairie@levesinet.fr**

HÔTEL DE VILLE DU VÉSINET – 01 30 15 47 00 - 60, boulevard Carnot - 78110 Le Vésinet.
Ouverture : le lundi de 13 h 30 à 18 h, en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (17 h 30 le vendredi), le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Directeur de la publication : Bernard Grouchko / **Rédaction :** Julien Wagner / **Crédits photos :** Julien Wagner, Evelyne Desaux, Laetitia Lagarde, Bruno Dupuis et Nicolas Thouvenin / **Édition - Impression :** Groupe des Imprimeries Morault - 01 53 35 95 15 / **Distribution :** Champar / Toute reproduction, partielle ou intégrale est interdite sauf autorisation / Imprimé sur papier provenant à 100% de forêts gérées durablement / Prochaine parution en septembre 2015.
Merci aux services de la Ville qui ont collaboré à l'élaboration de ce numéro.

A VOS AGENDAS

JUILLET

Mercredi 8
Visite commentée du château et des jardins d'Ambleville avec le CCAS. *Voir page 25.*

Jeudi 9
15h30. **Goûter** à la résidence Sully (7 rue Sully) et à 16h à la résidence Jean Laurent (20 rue Jean-Laurent). *Voir page 25.*

Samedi 11
22h. **Cinétoiles** avec le film *Stars 80*. Parc des Impressionnistes à Chatou.

Mercredi 22
12h. **Déjeuner en plein air.** Jardins du 22 rue Jean-Laurent. *Voir page 25.*

Mercredi 29
15h. **Projections vidéo** aux résidences Jean Laurent et Sully. *Voir page 25.*

AOÛT

Du Samedi 1er au dimanche 16
Tournois Open du VITC.

Mercredi 12
15h. **Projections vidéo** aux résidences Jean Laurent et Sully. *Voir page 25.*

Mardi 18
Sortie dans Paris avec le CCAS. *Voir page 25.*

Jeudi 20
15h30. **Goûter** à la résidence Sully (7 rue Sully) et à 16h à la résidence Jean Laurent (20 rue Jean-Laurent). *Voir page 25.*

Vendredi 21
De 9h à 12h. **Rencontre avec le commissaire-enquêteur pour le SCoT**. En mairie. *Voir page 5.*

Mercredi 26
12h. **Déjeuner en plein air.** Jardins du 22 rue Jean-Laurent. *Voir page 25.*

Jeudi 27
Croisière au port de plaisance de Nogent-sur-Marne avec le CCAS. *Voir page 25.*

Samedi 29
- 9h à 18h. **Journée d'inscriptions à la MJC.** *Voir page 21.*
- 21h. **Cinétoiles** avec le film *Le Chat Potté*. Parc Charles de Gaulle à Houilles.

Lundi 31
14h à 19h30. **Don du sang.** Maison du Combattant.

SEPTEMBRE

Mardi 1er
C'est la rentrée !

Mardi 1er et mercredi 2
14h à 19h30. **Don du sang.** Maison du Combattant.

Samedi 5
9h à 13h. **Matinée des Associations.** Place du Marché. *Voir page 5.*

Lundi 7
De 14h30 à 17h30. **Rencontre avec le commissaire-enquêteur pour le SCoT**. En mairie. *Voir page 5.*

Mercredi 9
15h. **Atelier floral.** Résidence Jean Laurent. *Voir page 25.*

Jeudi 10
20h30. **Conférence *Le mariage forcé ou Marie-Antoinette humiliée*.** Salle des Conférences en mairie. *Voir page 21.*

Vendredi 11
20h30. **Cinéma en plein air.** Pelouse de l'avenue Médéric. *Voir page 5.*

Samedi 12
- **Journée des 90 ans du VITC.** *Voir page 25.*
- Toute la journée. **Jardinage écologique**. Sur inscriptions. *Voir page 8.*

DERNIÈRE MINUTE !

Pour raisons familiales, Valérie Auvray a démissionné de sa fonction de Maire-adjoint aux Affaires scolaires, périscolaires, de l'Enfance et de la Famille. Elle est remplacée par Martine Geneix qui était Conseillère municipale déléguée. Paul-André Lagrange entre quant à lui au Conseil municipal.
Nous souhaitons à Valérie Auvray, une bonne installation en Amérique du Sud.

Dimanche 13
9h à 17h30. **Brocante des Familles.** Square Lorraine. *Voir page 24.*

Lundi 14
Reprise des activités à la MJC.

Mardi 15
De 9h à 12h. **Rencontre avec le commissaire-enquêteur pour le SCoT**. En mairie. *Voir page 5.*

Mercredi 16
20h30. **Conférence sur les abeilles.** Salle des Conférences en mairie. *Voir page 8.*

OUVERTURES ET FERMETURES DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- **La mairie** sera fermée les **samedis matins du 11 juillet au 22 août inclus**.
- **Le CIAV et le service Emploi** seront fermés du **25 juillet au 24 août à 14h**.
- **Toutes les crèches** seront ouvertes en juillet (sauf le 14). Les crèches des Erables, Moineaux, Princesse, Sully, Charmettes et la crèche familiale seront fermées **à partir du 31 juillet au soir.** En août, la crèche des Petits Pages sera ouverte pour les enfants pré-inscrits **entre le 3 et le 21 août.** La halte-garderie des Lutins sera fermée **du 6 juillet au 31 août**. Les structures rouvriront aux enfants et aux parents le **1er septembre à 8h30**. A noter que la crèche Eugénie ferme définitivement ses portes le 31 juillet.
- **La Bibliothèque** sera fermée **du 15 au 25 juillet inclus.**
- **Le Théâtre du Vésinet Alain Jonemann** sera fermé **du 12 juillet au 18 août inclus.**
- **Le cinéma Jean Marais** sera fermé **du 14 juillet au 17 août inclus.**
- **La MJC** sera fermée **du 27 juillet au 28 août inclus.**

DU NOUVEAU POUR L'ATTRIBUTION DE LA CARTE FAMILLE

La Carte Famille est une **aide forfaitaire attribuée par la Ville pour favoriser l'accès des enfants vésigondins aux activités extra-scolaires, culturelles ou sportives,** pour les familles résidant au Vésinet depuis au moins un an au 1er septembre 2015. Cette aide forfaitaire est de 60 euros par enfant de moins de 18 ans inscrit à une activité, dès le premier enfant et selon ces conditions d'attribution : avoir un Quotient Familial inférieur ou égal à 1830 euros et avoir inscrit un enfant mineur fiscalement à charge à une activité annuelle dans une de ces structures : Conservatoire Georges Bizet, MJC, USV ou VITC. Pour faire votre demande, téléchargez le formulaire sur le site de la Ville, complétez-le, ajoutez les pièces justificatives et une enveloppe timbrée à votre nom et adresse et renvoyez votre demande par courrier (Service Vie Scolaire, Hôtel de Ville, 60 boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet) ou déposez-le dans l'urne « Carte Famille » à l'accueil de la mairie, **avant le samedi 28 novembre.** Renseignements : **01 30 14 47 73**.

LE DOCUMENT DU SCOT CONSULTABLE

Nouvelle étape dans l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, ou SCoT, document qui détermine le territoire de la communauté de communes en fixant nombre d'objectifs tels que le logement, l'emploi, les activités, les déplacements, le transport ou la protection des paysages et de l'environnement. Le document sera consultable en mairie et vous pourrez y rencontrer le commissaire-enquêteur en charge du dossier afin de lui soumettre vos observations le **vendredi 21 août, mardi 15 septembre** de 9h à 12h et le **lundi 7 septembre** de 14h30 à 17h30.

MATINÉE DES ASSOCIATIONS

Tissez du lien avec la Matinée des Associations qui aura lieu cette année le **samedi 5 septembre**, de 9h à 13h, sur la place du Marché. L'occasion de découvrir ou redécouvrir toutes les associations de notre ville et de vous inscrire à différentes activités !

LE COMITÉ DE JUMELAGES

Lors de la Fête de la Marguerite, a été célébré le **40e anniversaire du jumelage avec la ville canadienne d'Outremont**. Une délégation de dix Québécois, sous la houlette de la mairesse Mme Marie Cinq Mars, est venue à cette occasion au Vésinet, dans une ambiance amicale et chaleureuse. Grande nouveauté cette année, les jeunes qui avaient bénéficié d'échanges au cours des dernières années ont été conviés à se joindre aux festivités, notamment lors d'un dîner organisé le 12 juin. Le Comité est d'ailleurs toujours preneur de **familles qui souhaiteraient ainsi accueillir des jeunes chez elles** et partager avec eux des moments privilégiés de convivialité. De plus, à l'approche de la rentrée, **le Comité vous rappelle qu'il peut offrir à vos enfants des échanges scolaires, individuels ou en groupe** à destination de l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie, le Canada, l'Espagne et les Etats-Unis. Pour les plus âgés, il y a également différents stages, rémunérés ou non. Si vous êtes intéressés, rencontrez le Comité de Jumelages lors de ses permanences au CIAV. La première se tiendra le **mercredi 9 septembre** après-midi.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ANNUELLE

Comme à chaque période de congés, n'oubliez pas d'adhérer au programme Opération Tranquillité Annuelle, afin que la Police municipale puisse surveiller votre domicile pendant votre absence.
Renseignements au **01 39 76 80 95.**

CINÉMA EN PLEIN AIR

Vendredi 11 septembre, à partir de 20h30, pelouse de l'avenue Médéric, retrouvez notre désormais traditionnelle séance de cinéma en plein air, organisée par la Ville. Apportez vos plaids et vos chaises pliantes pour être confortablement installés ! *Séance en cours de programmation.*

ABONNEZ-VOUS À « CES JOURS-CI AU VÉSINET »

Un vendredi sur deux, retrouvez toute l'actualité de la Ville dans votre boîte mail, avec notre lettre électronique "Ces jours-ci au Vésinet" ! Pour vous y abonner, rien de plus simple et c'est gratuit : allez sur le site de la Ville **www.levesinet.fr**, rubrique « S'inscrire à la lettre d'information ». Vous y retrouverez également les archives de nos précédentes lettres. A votre ordinateur !

COIFFEUR HAIRSTYLIST

LE SALON

Votre styliste :
Jean-Marc
et son équipe

avec ou sans rendez-vous
du mardi au samedi
de 9h à 19h30
et le jeudi jusqu'à 21h

55 bis, Boulevard Carnot
78110 LE VESINET

01 39 76 12 42

Après Bougival,
la Voglia vient
de s'installer
à CHATOU

Restaurant
La Voglia

Spécialités Italiennes, pizzas,
l'établissement est ouvert 7/7 jours

Tél. : 01 39 52 57 55
2 place Maurice Berteaux - 78400 CHATOU

Emmanuelle Vincent
La maison de La beauté

18 place du marché - 78110 LE VESINET - Tél. : 01.39.76.59.10
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h - www.emmanuelle-vincent.fr

MO INFORMATIQUE

01.39.52.83.88
www.mo-informatique.fr
contact@mo-informatique.fr

ENTREPRISES
- Conseil & Installation NTIC
- Dépannage & Maintenance
- Webdesign & Graphisme
- Formation sur site

PARTICULIERS
- Installation à domicile
- Dépannage rapide
- Informatique sur mesure
- Formation à domicile

du Lundi au Vendredi de 9h30 à 19h30
et le Samedi de 10h à 18h

VOTRE VUE LE VAUT BIEN

Venez découvrir
nos collections exclusives
CRÉATEURS

Tiers payant
100% Mutuelles agréées
2éme Paire offerte*

essilor amplifon

*Voir conditions en magasin

optique coloos audition
Votre vue le vaut bien

Ouvert
du mardi au samedi
de 9h15 à 12h30
et de 14h30 à 19h15

01 39 76 04 71
14 rue Thiers - 78110 Le Vésinet
www.optiquecoloos-levesinet.com

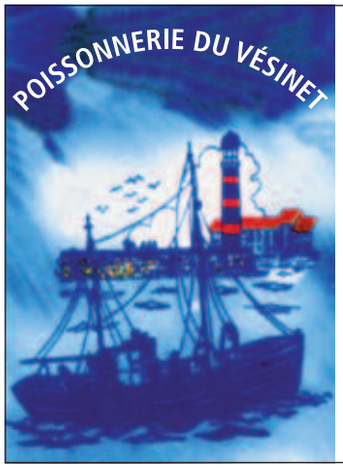

Bientôt la saison
des crustacés.

Homards et tourteaux
en promotion.

Un ticket de manège sera
offert aux enfants au magasin

Tél.: 01 39 76 02 85
9, rue du Maréchal Foch - LE VÉSINET

Agence immobilière
de Havilland

Urgent

Nous recherchons des maisons et appartements de grand standing, à Paris et en banlieue ouest, vides ou meublés, pour des cadres étrangers mutés en France pour des périodes de 1 à 5 ans.

Merci de contacter David BEHAR ou ses collaboratrices Sandrine GRAHAME et Marie TORDJMAN.

We are looking for high standard houses and flats for rent in Paris and western surburbs, furnished or unfurnished, for expatriated senior executives, staying in France for 1 to 5 years. Please contact David or his assistants.

18 RUE GOUNOD / 92210 SAINT-CLOUD / TÉL : 01.46.02.60.60 / E-MAIL : AGENCE@DEHAVILLAND.FR
WWW.DEHAVILLAND.FR

Martine Geneix, *Maire-adjoint en charge des Affaires scolaires.*

Valérie Auvray, *Maire-adjoint en charge des Affaires scolaires.*

DERNIÈRES ANIMATIONS AVANT LA RENTRÉE !

Certes, la rentrée scolaire est déjà programmée pour le 1er septembre, mais en attendant, les petits Vésigondins vont profiter de leur été. Des souvenirs pleins la tête, comme l'enregistrement de leur premier disque ou la joie d'accueillir des insectes. Tour d'horizon de ce qui s'est passé ces dernières semaines dans nos écoles.

Fin de mandat pour les CMJ

Les actuels Conseillers Municipaux Junior ont achevé leur mandat ce samedi 20 juin, après deux années bien remplies, entre **participations aux cérémonies officielles et aux fêtes de la Ville, découverte des organes législatifs de l'Etat, différentes actions notamment en direction du développement durable**. Ils ont reçu un diplôme des mains de M. le Maire, Mme Auvray, alors Maire-adjoint aux Affaires scolaires et de Mme Geneix, alors conseillère municipale déléguée aux CMJ. Mais les CMJ nous laissent avec une dernière surprise : une série de petits journaux à découvrir notamment au CIAV où vous retrouverez différentes anecdotes sur Le Vésinet. Les nouvelles élections des prochains CMJ auront lieu à la rentrée prochaine.

Un premier disque pour les enfants de l'école Pallu

Le mardi 9 juin, les classes de CM1 et CM2 de l'école Pallu, sous la direction de Marie-Claire Roux ont eu l'opportunité d'**enregistrer leur premier single** au cinéma Jean Marais, avec le partenariat de la Ville et de l'association Les

Enfantastiques. La chanson, intitulée *Au pays de Voltaire* et dont le thème est celui de la **liberté de pensée et d'expression**, a été apprise dès le mois de février, pour être parfaite lors de cet enregistrement, avec l'impulsion de M. Nô, créateur des Enfantastiques. Elle sera ensuite incluse dans un album qui sera composé d'une dizaine d'autres titres mis en voix dans d'autres écoles des Yvelines et disponible sur les plates-formes de téléchargement et en magasin. Le titre sera également clippé et mis en ligne sur Youtube. Déjà plus de quatre millions de vues des projets précédents pour cette association qui allie plaisir du chant et pédagogie depuis 2004.

Des séjours d'été en plein air !

Les petits Vésigondins qui se sont inscrits auprès du service Accueils de loisirs vont passer un été en plein air. Ainsi, les enfants de 5 à 7 ans feront un **séjour Bodyboard à la Palmyre** dans un camping quatre étoiles du 6 au 10 juillet, tandis qu'aux mêmes dates, les jeunes de 8 à 12 ans seront dans le **Marais Poitevin pour un séjour découverte**. Ensuite, du 24 au 28 août, ce sera un **séjour multiports dans le Jura**, avec notamment des activités kayak et baignade. De quoi passer des vacances inoubliables !

Des insectes croqués à croquer !

Qu'ils étaient heureux les **enfants de l'école des Cygnes** quand ils ont découvert qu'ils avaient remporté le premier prix d'un **concours de dessins organisé par les services Vie scolaire et Espaces verts !** Le but était de réaliser un ou plusieurs dessins collectifs sur le thème des insectes. Ce premier prix, remporté par l'école des Cygnes, était un hôtel à insectes et deux maisons à coccinelles, réalisées par les agents du service des Espaces verts. Le second prix a été remporté par l'école La Borde (un hôtel à insectes et une maison à coccinelles) et le troisième, par l'école Princesse (une maison à coccinelles).

Du cirque par le collège du Cèdre

Les amateurs d'acrobaties ont pu se délecter d'un spectacle de qualité, *Cirkasia,* créé par la classe de 5e5 du collège du Cèdre et présenté le mardi 16 juin au Théâtre du Vésinet Alain Jonemann. Une soirée haute en sensations fortes qui a pu voir le jour grâce à l'aide de la Municipalité.

M. Elkael, *Maire-adjoint en charge de l'Environnement et du Développement durable.*

LES DERNIÈRES INFORMATIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concours de la Maison économe, action contre le gaspillage alimentaire, jardinage écologique, berce du Caucase, conférence sur les abeilles, prévention contre la maladie de Lyme, le point sur les dernières informations « Environnement » de la commune.

Maison écologique lauréate en 2014 - Photo Energies Solidaires

Concours de la Maison économe

Pour la neuvième année consécutive, Energies Solidaires et l'ALEC SQY organisent le concours de la Maison économe, ouvert à tous les particuliers des Yvelines, afin de recenser et valoriser des projets exemplaires en matière de logement durable. Vous pouvez vous inscrire **avant le 14 septembre minuit**, en remplissant le formulaire disponible sur le site **www.energies-solidaires.org**, ou sur **www.energie-sqy.com**, rubrique "Particuliers". A vos candidatures !

Initiez-vous au jardinage écologique !

Vous avez manqué les ateliers de jardinage écologique de juin dernier ? Qu'à cela ne tienne, une nouvelle édition a lieu le **samedi 12 septembre**, toute la journée.
Inscriptions et informations au **01 30 15 47 28**.

Attention aux piqûres de tiques !

Les tiques sont des acariens que l'on trouve en forêt, dans les parcs et jardins et sont pour certaines, originaires de la maladie de Lyme pouvant provoquer à votre organisme des dysfonctionnements articulaires, cutanés et neurologiques. Il s'agit de la première maladie causée par un organisme vivant de l'hémisphère Nord, avec 27 000 nouveaux cas par an rien qu'en France. La piqûre d'une tique est indolore, en général sur les parties du corps chaudes et humides et les symptômes peuvent ne pas se manifester de suite. Il est donc important de prendre différentes précautions afin de se prémunir, avant de se balader en pleine nature, à pied ou à vélo, principalement entre mars et septembre. Tout d'abord, il vous faut une tenue couvrante (pantalons, chaussettes, manches longues, chaussures fermées, casquette) et claire de préférence. Si vous sortez en forêt, ne vous éloignez pas du sentier et vérifiez régulièrement qu'aucune tique n'ait pu s'accrocher. Si vous en trouvez une, utilisez un crochet à tiques (disponible en pharmacie) ou une pince à épiler, sans produit préalable de type éther, tirez lentement l'acarien au plus près de votre peau afin de retirer la tête et désinfectez la plaie. N'hésitez pas à vous rendre en pharmacie et à consulter votre médecin pour un traitement antibiotique. Surveillez également vos animaux qui peuvent ramener des tiques dans votre logement et procédez à cette opération si vous trouvez des tiques sur eux.
Pour en savoir plus : **www.francelyme.fr**

Les brûlures de la berce du Caucase

© Internet

La berce du Caucase est une plante toxique qui, alliée à l'exposition au soleil, peut provoquer des brûlures douloureuses et des cloques, laissant parfois des cicatrices permanentes. La sève de cette plante est incolore et indolore au moment du contact, mais les séquelles de sa phototoxicité n'apparaissent qu'après plusieurs heures et peuvent persister durant des années. Les personnes les plus exposées sont les jardiniers et les enfants tentés d'utiliser les grandes tiges creuses comme une sarbacane. En cas de contact, il faut éliminer la sève le plus rapidement possible, en prenant soin de ne pas étendre la surface de la zone touchée : enlever la sève avec un papier absorbant sans frotter, puis laver au savon, et rincer abondamment à l'eau l'endroit atteint. Ensuite, éviter l'exposition de la zone touchée à la lumière durant plus de 48 h. En cas de contact important consulter un médecin ou le centre anti-poison pour tout conseil approprié.

« Le gaspi, ça suffit » !

Du 1er au 5 juin, les enfants du temps de restauration de l'école Laborde ont mis en place avec l'équipe d'animation, les ATSEM et la Sogeres, différents moyens pour mesurer quantifier, réduire et recycler l'alimentation non consommée. Et les enfants ont été encouragés par les résultats, déjà bien avancés en cours d'année, car il restait très peu de déchets dans leurs assiettes, même avec les aliments qu'ils n'apprécient pas. De plus, tout a pu être entièrement recyclé, jusqu'aux barquettes en plastique. Pour les féliciter, l'équipe de restauration a décerné aux enfants un joli diplôme. Une opération à renouveler !

Une conférence sur les abeilles

Mercredi 16 septembre, à 20h30, les amateurs de miel et les curieux ont rendez-vous en mairie pour une conférence sur l'apiculture urbaine et les abeilles, animée par deux apiculteurs, messieurs Gaudichau et Rouxel. L'occasion d'expliquer le fonctionnement d'une ruche, comment on produit le miel, etc. La conférence sera suivie d'une dégustation et d'une vente de miel local.

Maurice Elkael,
Maire-adjoint en charge de l'Équipement.

LES TRAVAUX DE CET ÉTÉ

Le point sur les travaux de la Ville, en cours ou terminés, pour le bien-être et le confort des Vésigondins.

Lanternes d'éclairage public : La dernière phase du programme de renouvellement de lanternes d'éclairage public pour l'année 2015 sera réalisé courant juillet et concernera une soixantaine de points lumineux.

▲

Voirie : La réfection de voirie (chaussée et trottoirs) de l'avenue des Pages, entre l'avenue Corot et le rond-point Royal s'est terminée fin juin.

Pôle gare RER A Le Vésinet-Le Pecq : Les travaux de mise en œuvre des revêtements de chaussée sont terminés. En juillet, commencera l'opération de la pose des nouveaux box à vélos.

Gymnase MacNair : Rénovation du chauffage en cours pour qu'il soit opérationnel à la rentrée.

Régie : Vous pouvez désormais profiter des nouveaux locaux du service Régie, en mairie, qui offre un meilleur accueil du public.

▼

Curetage du lac de la Station : Le lac de la Station étant actuellement recouvert d'algues, une opération de curetage a été organisée afin d'y remédier. Le lac a ainsi été traité à l'aide de bateaux focardeurs et les algues récoltées ont été séchées sur les rives avant d'être transportées à Montlignon pour être détruites. Durée de l'opération : cinq jours. A noter qu'il est interdit d'utiliser des engrais à proximité des lacs et rivières du Vésinet, sous peine de voir le phénomène se reproduire.

Canalisations : Des travaux de remplacement de canalisations d'assainissement d'eaux usées, square Watteau, ce qui représente quelques 130 mètres, ont lieu jusqu'à la mi-juillet.

Dans les écoles : Les petits Vésigondins en vacances, c'est le moment d'effectuer plusieurs travaux de maintenance du patrimoine et d'amélioration du fonctionnement dans les écoles du Vésinet : remplacement de stores et de rideaux, peintures, nouveaux interphones ou encore réfection des sanitaires des garçons à l'école Pallu.

Crèche Princesse : La première tranche de travaux d'aménagement du premier étage à destination de l'accueil d'associations est achevée. Les locaux pourront être utilisés dès le mois de juillet.

Théâtre du Vésinet-Alain Jonemann : Le monte-décor sera rénové cet été. La sonorisation du théâtre est quant à elle achevée, avec une acoustique parfaite. Une opération qui a pu notamment voir le jour grâce à une aide de 25 000 euros de la Ville.

Ecole Pasteur/Cygnes : Les travaux d'accessibilité à toutes formes de handicap se poursuivent tout l'été.

Etablissements sportifs : Des petits travaux d'amélioration du confort vont avoir lieu avant la rentrée : de nouveaux rideaux pare-soleil au gymnase Jean de la Croix, une réfection de l'éclairage du Dojo, de la peinture pour la salle d'escrime, la rénovation de la piste d'athlétisme et des sautoirs autour du stade des Merlettes…

▲

Terrains de tennis : Rénovation terminée de deux terrains de tennis du stade des Merlettes depuis le mois de mai. Il s'agissait de l'apport d'une terre battue synthétique qui permet ainsi de jouer par tous les temps.

Déplacements à modifier !

- Suite à une opération de travaux sur le pont de Chatou du 3 au 21 août, un itinéraire conseillé va être mis en place afin d'alléger la circulation. Nous vous conseillons d'utiliser l'A86 ou d'emprunter le pont de Bougival
- En raison des travaux de rénovation du RER A du 25 juillet au 23 août avec un trafic interrompu entre Auber et La Défense, des itinéraires « bis » sont à utiliser. Informations *Vésinet Magazine* n°41 et **www.ratp.fr**

1875 : LE VÉSINET ÉRIGÉ EN COMMUNE

A Versailles, l'après-midi du lundi 31 mai 1875, l'Assemblée nationale votait une loi en trois articles tendant à *« ériger en municipalité distincte le territoire du Vésinet, dépendant des communes de Chatou, Croissy et Le Pecq »*.

Le rapporteur était M. Marcel Barthe, député des Basses Pyrénées, et la loi était ainsi libellée :

> *Art. 1er. — Le territoire formant l'ancien bois du Vésinet et dépendant des communes de Chatou, de Croissy et du Pecq, Canton de Saint-Germain-en-Laye [...] formera à l'avenir une commune distincte sous le nom de « Le Vésinet ». En conséquence, la limite entre la nouvelle commune et les Communes de Chatou, de Croissy et du Pecq sera fixée conformément à la ligne figurée par un liseré bleu et carmin au plan annexé à la présente loi.*
> *Art. 2. — Il est pris acte de l'engagement souscrit par la compagnie Pallu, par acte unilatéral en date du 15 juin 1872.*
> *Art. 3. — Les autres conditions de la séparation seront ultérieurement réglées par un décret.*

Projet de loi et émancipation.

Déposé sur le bureau de l'Assemblée le 24 février 1875, le projet de loi, examiné par la commission d'intérêt local, fit l'objet d'un rapport rendu le 24 juin. Enfin, la loi fut publiée au Journal officiel de la République française du 8 juin 1875. Cette émancipation avait été clairement évoquée, dès 1863, dans le Cahier des Charges imposées aux acquéreurs dont l'art. 2 annonçait : *« MM. Pallu & Cie tant qu'ils demeureront propriétaires des voies de communication et places, se réservent le droit exclusif de provoquer l'érection du Vésinet en commune et d'y donner leur consentement [et] devront demeurer seuls juges de l'opportunité de cette mesure. »*

En 1867, la formation d'une Union des propriétaires, présidée par Alphonse Pallu lui-même, constituait la première manifestation concrète de la démarche. Le rapport de M. Barthe exposait les motifs de la demande des habitants de la nouvelle « colonie » et développait longuement les objections formulées par les municipalités voisines se sentant spoliées par cette séparation.

Quelque peu différé par la guerre franco-prussienne de 1870 et l'occupation des troupes du Kaiser, le processus connut en 1872 une étape décisive avec l'Acte unilatéral (aussi appelé « acte d'abandonnement »), acte « authentique » du 15 juin 1872. MM. Pallu & Cie abandonnaient, en cas d'émancipation, *« la propriété exclusive des routes, chemins, allées, avenues et places du parc du Vésinet »*. Le document traitait aussi du cas du service des eaux, de l'église, du presbytère, du cimetière et des établissements municipaux. En revanche, la Compagnie Pallu conservait les lacs, rivières, pelouses et coulées.

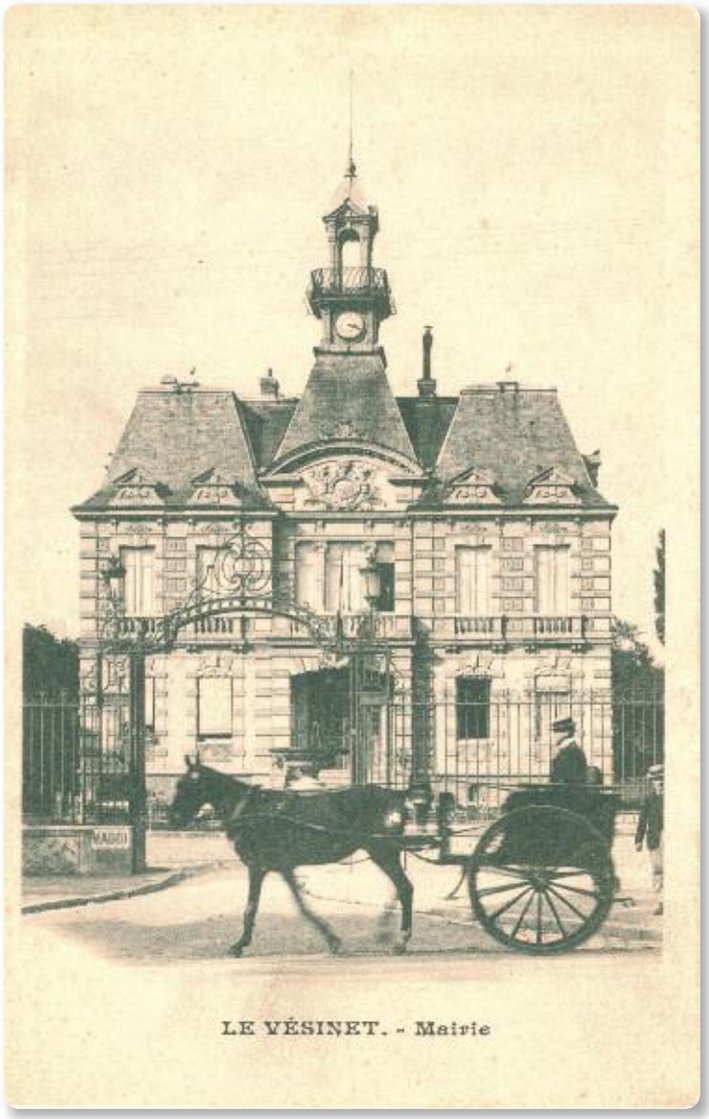

Une nouvelle commune.

L'article 2 de la loi du 31 mai *« prend acte »* de cette décision unilatérale au profit de la nouvelle commune, procédé pourtant très contesté durant les débats. La forme définitive de cet abandonnement verra le jour le 11 février 1876, lorsque la Commune, ayant obtenu quelques *« concessions nouvelles »*, entérinera le transfert de propriété par son acte dit *« d'Acceptation »*.

L'article 3 annonçait que les autres conditions de la séparation seraient *« ultérieurement réglées par un décret »*. Celui-ci ne paraîtra que dix ans plus tard, le 22 juin 1885. Il fixait en particulier les sommes que Chatou, Croissy et Le Pecq devraient rembourser à la ville du Vésinet au titre des contributions perçues pour l'exercice 1875 sur les habitants du Vésinet. On peut relever enfin qu'on n'aborde nulle part la question des terrains de l'Asile national (quelque 32 hectares restés propriété de l'Etat), qui furent rattachés à la commune du Vésinet alors qu'ils ne figuraient pas dans les 446 hectares acquis par la Compagnie Pallu qui furent seuls l'objet du débat. Pourtant, le terrain formant le parc de l'Asile impérial faisait bel et bien partie du « territoire formant l'ancien bois du Vésinet », même si, dès 1855, il avait été réservé par l'Empereur pour l'édification d'un établissement de bienfaisance.

Le rapport de M. Barthe, ainsi que le compte-rendu du débat, sont restitués dans leur intégralité sur www.histoire-vesinet.org.

Jean-Paul Debeaupuis
Société d'Histoire du Vésinet

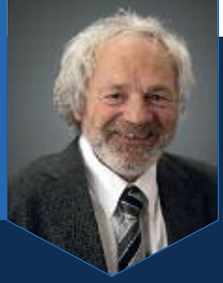

François Jonemann,
1er Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme

LE PARC
PRINCESSE

un quartier paysager au Vésinet

Le plan d'aménagement

Le Vésinet

aftrp
la ville en perspective

CO-CONCEVOIR LE PROJET AVEC LES HABITANTS, CINQ ATELIERS AVEC LES CONCEPTEURS.

ATELIER DE PROGRAMMATION

10 MARS — ATELIER 1

31 MARS — ATELIER 2

15 AVRIL — ATELIER 3

ESPACES PUBLICS

L'objectif : interroger les usages de l'espace public dans le quartier. Les conclusions ont permis de qualifier les attentes des habitants : préserver le calme et le caractère paysager du lieu, tout en l'ouvrant à une fréquentation plus large.
Mais également enrichir les usages de l'espace public grâce à la création d'aires de jeux, de parcours sportifs, d'espaces événementiels, de kiosques d'animation, etc.

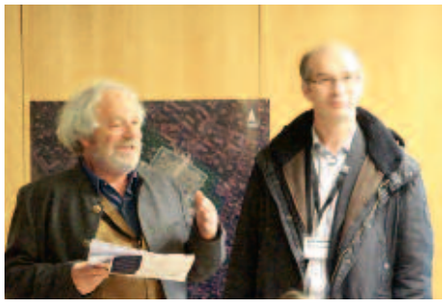

MOBILITÉ

L'objectif : questionner les mobilités au regard de l'arrivée de nouveaux habitants. L'atelier a révélé la nécessité de réaliser une liaison douce (piéton, vélo) pour rejoindre la gare du Vésinet-Centre. Les transports en commun devraient être renforcés afin de réduire le recours à la voiture. Le stationnement, pour l'essentiel en sous-sol, sera dimensionné pour les besoins du quartier.

CONCEVOIR LA VILLE PARC I

L'objectif : interroger les typologies bâties dans le futur quartier, ainsi que les relations entre les logements et leur environnement. Une présence visible de l'eau est attendue dans le quartier, sous diverses formes. Le maintien de la serpentine, tracé historique du parc de l'Asile Impérial, intégrant de nouveaux usages a été favorablement accueilli. Les habitants estiment la préservation du cadre arboré comme essentielle.

ATELIER DE CO-CONCEPTION

11 MAI — ATELIER 4

2 JUIN — ATELIER 5

CONCEVOIR LA VILLE PARC II

L'objectif : interroger par la maquette les typologies bâties , les gabarits associés et les modalités d'accès aux logements dans un respect des réglements d'urbanisme, tout en préservant les vues vers l'hôpital et les arbres remarquables. Les participants ont exploré diverses solutions pour tendre vers un regroupement des constructions en plots de hauteur (R+3), quitte à « monter » ponctuellement plus haut.

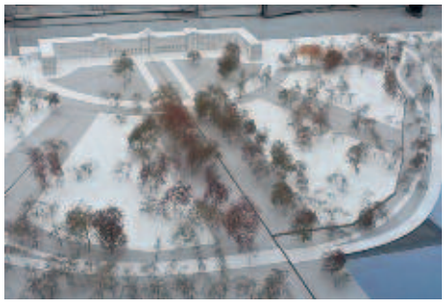

CONCEVOIR LA VILLE PARC III

L'objectif : enrichir la réflexion des concepteurs sur différents thèmes : sobriété énergétique, biodiversité, emploi de matériaux bio-sourcés, etc. Les débats ont permis aux habitants de s'approprier la réflexion de l'équipe de conception et de faire remonter de nombreuses questions autour de la gestion des déchets organiques à la parcelle, de la difficulté à diminuer l'emploi de la voiture, de l'utilisation de la biomasse, etc.

LES ATELIERS DES ENFANTS

Les enfants de l'accueil de loisirs Princesse ont participé à deux ateliers.

L'objectif était d'une part de les sensibiliser à la place **du paysage et de la biodiversité au Vésinet**, et d'autre part de les associer à la définition des espaces publics, en particulier les aires de jeux.

- Le premier atelier « **Concevoir un éco-quartier** » a conduit les enfants à réaliser une fresque des futurs logements. Une grande importance a été accordée aux loisirs dans l'aménagement de leurs logements et des espaces collectifs ont été envisagés.

- Le second atelier « **Nature en ville** » s'est déroulé sous la forme d'un jeu de piste. Le Parc Princesse est connu mais peu pratiqué par les enfants qui plébiscitent son cadre paysager. L'activité a permis de faire découvrir aux enfants les enjeux liés à la biodiversité, au dessin de la ville parc. De leur côté, les concepteurs ont pu saisir les attentes des enfants en termes d'espaces publics, à savoir des espaces de jeux dynamiques dans un environnement paysager.

LES GRANDS PRINCIPES
CONCEVOIR LA VILLE PARC DU 21E SIÈCLE

1 LE PARC PRINCESSE : UNE PROGRAMMATION ÉQUILIBRÉE

LE PARC PRINCESSE EST UN PROJET
qui concilie un cadre de vie calme tout en dynamisant le quartier par des services, des commerces, des équipements sportifs, scolaires et culturels.

— **Le nouveau quartier du Parc Princesse**, qui prend place dans l'environnement direct de l'hôpital du Vésinet, au sud de la commune, accueillera environ **450 logements**, répartis entre logements en accession et logements sociaux, dont une résidence à l'attention d'un public senior.

— **Le quartier est enrichi d'une offre commerciale de proximité** qui vient compléter celle de la place Princesse, de la construction d'un nouvel équipement public à vocation associative, sportive et culturelle, et de la restructuration des écoles et crèches du secteur.

— Pour l'heure, la typologie exacte des logements ainsi que l'écriture architecturale des bâtiments n'est pas encore définie, les futurs promoteurs et leurs architectes devant être recrutés à l'automne 2015 par l'aménageur et la Ville. Des règles vont être fixées de manière à **promouvoir une architecture contemporaine respectueuse de l'identité du Vésinet**, présentant des figures variées et s'inscrivant dans des gabarits réfléchis en fonction du bâtiment historique.

— **Ces logements prendront place dans le cadre paysager préservé et renforcé.** Le bois du Parc Princesse, qui représente 3,5 hectares, sera ainsi reconnecté aux promenades de la ville et offrira aux Vésigondins comme aux patients de l'hôpital à la fois un lieu de promenade et de sérénité, un espace à vocation sportive et familiale ainsi qu'un espace d'animation de type kiosque ou un espace d'exposition. Les enfants de l'école et du quartier ne seront pas oubliés, puisqu'ils bénéficieront d'aires de jeux.

2014

— Approbation du PLU.
— Signature du traité de Concession d'Aménagement.
— Acquisition par l'AFTRP des terrains de la ZAC auprès de l'EPFY (Établissement Public Foncier des Yvelines).
— 1ère Réunion publique pour présenter le projet du Parc Princesse.
— Remise du diagnostic phytosanitaire et sécuritaire établi par l'ONF.
— Désignation de l'Agence TER comme maître d'œuvre de la ZAC.

2015

— Lancement de la concertation avec les habitants par une balade urbaine.
— Diagnostics et études complémentaires.
— Conception du Plan Général d'Aménagement.

30 juin **2015**
— 2e Réunion Publique.

— Sélection des promoteurs et bailleurs.
— Consultation et désignation des maîtres d'œuvre pour les équipements publics (école...).

- 30 000 m² de surface de plancher de logements (dont au moins 10 500 m² de logements sociaux)
- 1 000 m² d'activités économiques
- 1 équipement à vocation de pratiques associatives, sportives et culturelles
- 1 résidence spécialisée
- Agrandissement de l'école Princesse et restructuration de la crèche

2 LE PARC PRINCESSE : LE PARC PRINCESSE : LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE D'UN QUARTIER DURABLE

LE PARC PRINCESSE EST UN PROJET
qui s'inscrit dans une démarche volontaire d'aménagement durable, privilégiant la qualité de vie, la biodiversité et le paysage du Vésinet.

— Le Parc Princesse prend place dans une des boucles de la Seine et se caractérise par son inscription forestière évoquant les bois de chasse royale. **Près de 1 000 arbres d'importance ont été recensés par l'Office national des forêts.**
105 d'entre eux font partie des 308 arbres remarquables de la ville et devront être préservés. Certaines espèces animales telles que le grand capricorne, le demi-deuil, la lucarne cerf-volant ou les chiroptères sont également protégés.

— Face aux enjeux contemporains, la perception de la nature a considérablement évolué depuis 150 ans. Le projet s'inscrit dans la tradition des « villes parc » mais les préoccupations actuelles renvoient à une stratégie environnementale des plus exigeantes par des objectifs définis.
Par exemple, **il est envisagé de faire appel à la filière sèche, de travailler sur l'emploi de matériaux bio-sourcés, d'innover sur la question énergétique, etc.** Cette logique de projet permet ainsi de remplir un certain nombre d'objectifs répondant aux enjeux énergétiques d'un quartier durable.

2016
— Approbation du dossier de réalisation de ZAC.
— Diagnostic archéologique.
— Consultation et choix des entreprises / lancement des travaux d'aménagement.

2017-2018
— Travaux extension écoles et crèche Princesse.
— Livraison des logements et aménagements Tranche 1.

2019
— Travaux gymnase.

2020
— Livraison des logements et aménagements Tranche 2.

2021
— Clôture administrative et juridique de la ZAC.

LE PROJET DU PARC PRINCESSE PORTE LES AMBITIONS SUIVANTES :

— CONSERVER
LES GRANDS TRACÉS DE L'ANCIEN PARC DE L'ASILE IMPÉRIAL DU VÉSINET

— PRÉSERVER
LA BIODIVERSITÉ ET LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET VÉGÉTAL

— INSCRIRE
LE PARC DANS LE RÉSEAU DES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE

— FAIRE
DU PARC PRINCESSE UN QUARTIER VALORISANT LES MOBILITÉS DOUCES

3 LE PARC PRINCESSE : DES FORMES URBAINES ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

LE PARC PRINCESSE EST UN PROJET
qui concilie tradition et modernité, dans le prolongement de la ville parc d'Alphonse Pallu et de Paul de Choulot.

— **Le projet du Parc Princesse rencontre l'histoire de l'ancien Asile Impérial achevé en 1859.** Le mur d'enceinte, le cimetière et son pavillon d'entrée, le corps principal de l'hôpital et ses façades, la chapelle en structure métallique, les pavillons d'entrée et l'axe historique de l'avenue Princesse forment un tout indissociable qui doit à la fois former l'écrin du projet et être mis en valeur.

— **Mais le projet est également paysager.** Ainsi les formes bâties envisagées, qui regroupent une vingtaine de plots, s'inscrivent dans le parc en interface avec le paysage. Le dessin du projet s'inscrit dans la longue tradition d'évolution du plan de chasse et de la « ville parc » dessinée par Alphonse Pallu et Paul de Choulot. La relation au bâtiment historique est assumée et cherche à le mettre en valeur à travers plusieurs perspectives.

— **Le plan d'aménagement permet de réduire la situation de confinement du parc au nord et à l'ouest** et veille à ce que les îlots ne soient pas perçus comme des enclos à l'intérieur de l'enceinte de l'hôpital. Une réflexion sur le traitement des limites est en ce sens initiée par le concepteur. Dans la continuité du cahier des prescriptions d'Alphonse Pallu et de Paul de Choulot, il s'est agi d'effacer visuellement ces limites ou bien d'en faire un élément à part entière du projet. Ces dernières prennent des formes diverses : associées au nivellement du site, elles sont soit construites, soit en douves humides, soit en douves sèches associées à un fossé végétalisé, ou enfin en clôtures associées à un fossé.

LE PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT

Le cours Princesse
Séquence d'entrée dans la serpentine, un espace de déambulation qui constitue une entrée dans le projet.

L'esplanade
Au nord devant les pavillons, une esplanade prend place proposant un espace de contemplation de la façade de l'hôpital.

Le stationnement
La répartition des constructions et des parkings en sous-sol sera en partie organisée de manière à préserver le patrimoine arboré présent. Les logements seront accessibles depuis les rues qui bordent le site. Quelques stationnements sont prévus en surface pour les visiteurs.

Le 6e lac du Vésinet
Cette étendue d'eau constitue le 6e lac souhaité dans les dessins historiques de Paul de Choulot. Mais au delà des qualités paysagères qu'il présentera, il constitue d'abord un espace de récupération des eaux de pluie du Parc Princesse au Vésinet.

La serpentine
La serpentine, autrefois lieu de promenade de l'ancien « Asile Impérial », sera réinterprétée. Elle sillonne le site et constitue le tracé structurant des mobilités piétonnes du futur Parc Princesse. Tout en conservant une qualité paysagère historique, elle accueillera des activités diverses : jeux, jardins partagés ou familiaux, pistes cyclables, etc. Réservée aux circulations douces, elle donne accès à l'ensemble des logements et équipements neufs comme existants.

Les tapis vert
Au sud, la préservation du « tapis vert » et des « cônes de vue » permettent de dégager des vues à la fois sur l'hôpital mais également sur le grand paysage des boucles de la Seine. Le traitement des limites est l'un des dispositifs majeurs qui doit permettre de maintenir une porosité visuelle. Les clôtures de l'hôpital, proches du bâtiment principal, ainsi que celles en périphérie des grandes pelouses seront traitées par des limites paysagères.

DES « TABLEAUX » AU « PLAN »

Après avoir été un bois de chasse royale, la ville du Vésinet a été pensée par Paul de Choulot et Alphonse Pallu comme une œuvre pittoresque et picturale. Au travers des habitants et de leurs pratiques, l'Agence TER, concepteur du projet du Parc Princesse, a pu identifier quatre « tableaux » structurant les espaces vésigondins : les lacs, les rivières, les rues, les coulées. Ces quatre tableaux perdurent depuis le XIXe siècle grâce au cahier des charges d'origine et sont maintenant inscrits au Plan Local d'Urbanisme.

Toutefois, au regard du projet du Parc Princesse, deux nouveaux tableaux apparaissent : l'Asile Impérial et la nature authentique. En relation avec l'histoire du site, le Parc Princesse ne peut être considéré ni comme un lieu en rupture avec la ville, ni comme son extension ; il est avant tout complémentaire. L'objectif est donc de se servir de ces tableaux comme des éléments fédérateurs du projet.

DOMINIQUE DUMOND, ENTRE COUR ET JARDIN

Faut-il que le Vésigondin Dominique Dumond ait le don d'ubiquité pour pouvoir occuper les trois espaces scéniques qui sont les siens : directeur des Bouffes Parisiens, dirigeant de la société de production Polyfolies et désormais, président de l'Association du Centre des Arts et Loisirs du Vésinet. Rencontre avec un amoureux du théâtre et notamment de celui du Vésinet.

Dominique Dumond est un enfant du Vésinet. Depuis sa naissance ou presque, il a vu la ville évoluer, de la construction de l'école Princesse et du lycée Alain dont il fut la deuxième promotion au baccalauréat, à la transformation du quartier Princesse à proximité duquel il réside. *« Ce qui me plaisait le plus et me séduit toujours, c'est le côté ville-parc du Vésinet, les promenades à vélo, les jardins, les lacs, avoir des animaux, la campagne près de Paris. Ça se mérite, mais c'est un vrai choix »*, souligne-t-il. Et surtout, **c'est au Vésinet qu'il va découvrir sa passion pour le théâtre.**

Quatuor polyphonique. Adolescent, Dominique Dumond s'inscrit à des cours de musique à la MJC du Vésinet, joue et répète au théâtre qui ne porte pas encore le nom d'Alain Jonemann. C'est la scène de son enfance. Et avec quatre autres amis dont Laurent Vercambre, un autre Vésigondin, il monte un groupe dans les années 1980, Le Quatuor, ignorant alors que ce sera l'aventure de plus de 35 années. *« Je suis devenu le manager du groupe et j'ai décidé de monter ma propre activité de production, Polyfolies, dont j'ai tout naturellement installé les bureaux au Vésinet, près de la place du Marché »*. Dès lors, en plus du Quatuor, il produit des artistes tels que Stéphane Grapelli, Alex Métayer, la Framboise Frivole, Chanson Plus Bifluorée et en coproduit d'autres, de Didier Lockwood à Anne Roumanoff.

Stars et comédies. Mais l'aventure théâtrale ne s'arrête pas là pour le Vésigondin. *« Il y a sept ans, le destin a fait que j'ai également repris, en plus de mes activités, la codirection des Bouffes Parisiens, suite au décès de Jean-Claude Brialy avec qui j'avais des rapports très sincères. Et depuis 2013, je dirige ce théâtre de 600 places avec une nouvelle équipe »*. Le directeur prend les choses très à cœur en proposant au public des spectacles élégants, drôles, subtils et populaires. *« C'est un lieu de confirmation du statut de certains artistes déjà éclos, un théâtre à l'italienne sublime où l'on a notamment fait jouer* [par ordre chronologique NDLR] *Anne Roumanoff, Alain Delon, Jean-Luc Reichman, Le Quatuor, Stéphane Plaza et à la rentrée, ce sera au tour de Francis Huster et d'Ingrid Chauvin »*, ajoute Dominique Dumond qui avoue qu'il n'est pas toujours chose aisée de dénicher la pièce qui séduira à coup sûr le public. Une affaire d'alchimie entre son goût personnel et une réflexion sur le potentiel du spectacle, sans oublier l'osmose entre tous les artisans de ce dernier. *« **Ce n'est pas une addition d'énergies, mais une multiplication**. J'ai aimé tous les spectacles que j'ai montés sur la scène des Bouffes Parisiens, même si certains n'ont pas fonctionné comme prévu. C'est le public qui décide, au final. Il y a toujours une part de ce que l'on fait qui nous échappe »*, précise-t-il en souriant.

Une ACALmie. Et depuis le printemps, Dominique Dumond est devenu le nouveau président de l'Association du Centre des Arts et Loisirs du Vésinet (ACAL), gérant ainsi le théâtre de son enfance. *« **J'ai toujours eu énormément d'affection pour ce théâtre. Il me paraissait logique d'y apporter mes compétences,** d'autant que je connais et apprécie son directeur, Emmanuel Plassard, depuis longtemps »*. Venant de l'univers du théâtre privé, le nouveau président rencontre la problématique du service public et réfléchit à l'enrichissement mutuel de ces deux milieux. *« Comment dans un monde où il y a moins d'argent public, peut-on maintenir une activité culturelle importante, tournée vers la jeunesse et le tissu associatif ? »* s'interroge-t-il. **La réponse se trouve peut-être du côté de l'intercommunalité où le Théâtre du Vésinet Alain Jonemann pourrait se positionner autrement.** *« En attendant, j'ai trouvé les comptes du théâtre en excellent état. **Mes prédécesseurs ont laissé le lieu dans une position financière impeccable et je leur rends hommage** »*. Un homme voué au théâtre corps et âme.

Catherine Politis, *Maire-adjoint en charge de la Culture.*

UNE NOUVELLE SAISON THÉÂTRALE ENTRE RACINES ET INNOVATION

Les 2 et 3 juin derniers, en compagnie d'une pléiade d'artistes, Emmanuel Plassard, directeur du Théâtre du Vésinet Alain Jonemann, a présenté la nouvelle saison théâtrale, haute en couleurs et éclectique, qui mélangera repères bien connus et nouveaux horizons à découvrir. Rencontre.

Le Vésinet Magazine : Quel bilan faites-vous de la saison qui vient de s'achever ?

Emmanuel Plassard : **Si on cumule cinéma et théâtre, nous avons accueilli un peu plus de 80 000 spectateurs !** Il y a eu une grande diversité de spectacles et de belles surprises nous ont transportés, comme l'engouement pour l'adaptation du *Prince* de Machiavel ou le concert de Birds on a Wire. Il y a eu beaucoup de monde pour Jean-François Zygel et Nelson Goerner, sans oublier la beauté de spectacles comme *Barbe-Neige* et *La grande Duchesse* où le public a terminé debout. La saison a été émaillée de succès, avec une salle comble notamment pour Ibrahim Maalouf, Alex Lutz, *Les Palmes de M. Schutz, Le Cercle des Illusionnistes*… Et des spectacles qui sont venus sur notre scène ont été moliérisés depuis (*Les coquelicots des tranchées, Les Franglaises*). Nous avons eu une saison très musicale, mais elle a été appréciée dans son ensemble. **Le public nous fait à chaque fois confiance**, même quand on lui propose des spectacles peu connus comme l'adaptation ultra-moderne de *Ruy Blas* par le Vésigondin Guillaume Carrier. Enfin, ce dernier Vésinet Jazz Métis Festival nous rend très fiers avec sa programmation haut de gamme. Notre théâtre revendique sa différence des autres scènes de la Boucle et des environs, à l'image de la population du Vésinet, variée, ouverte et cosmopolite.

LVM : Quel a été le mot d'ordre pour cette nouvelle saison qui commence le 29 septembre ?

EP : Nous voulions qu'elle soit **la plus éclectique possible, dans chaque discipline,** pour donner une ouverture à ce que l'on peut voir ou entendre sur scène actuellement, avec des artistes d'origines, formation et styles, différents. Nous partirons d'un socle connu pour le porter vers autre chose. Il y aura de grands auteurs de référence comme Joseph Kessel, Molière, Feydeau, Zola, Maeterlinck et Ibsen. Ce sont des repères, mêlés à des spectacles contemporains qui relatent la vie de tous les jours, en France ou ailleurs, comme le conflit au Moyen-Orient. C'est le cas de spectacles tels que *Des gens intelligents* qui a eu un Molière cette année, d'*Une journée particulière*, des *Optimistes*… Il y aura aussi des humoristes comme Caroline Vigneaux et François Morel qui parlent de notre époque et de nous.

LVM : Ce mélange se traduira-t-il également en musique et en danse ?

EP : Oui. Par exemple, pour la danse, nous iront du classique au néoclassique, en passant par le contemporain qui sera mélangé à du hip hop, avec même un ballet numérique et virtuel ! Un vrai panorama artistique de ce qui est à la fois de qualité, pointu et innovant de la scène d'aujourd'hui. Pour les mélomanes, nous nous aventurerons dans la musique de chambre avec de jeunes instrumentistes qui montent, comme Debora Waldman qui est une femme chef d'orchestre. Il y aura un opéra dans son intégralité, un spectacle lyrique à destination de toute la famille, histoire de donner également des repères aux enfants. En jazz, Vincent Peirani (Prix Django-Reinhardt 2013) sera sur notre scène et nous finirons la saison par un voyage sur tous les continents pour la 4e édition du Vésinet Jazz Métis Festival.

LVM : Un mot de conclusion sur cette saison ?

EP : Nous avons une programmation sage, originale et un peu impressionniste. Une saison moins dense, mais avec des spectacles tout aussi prestigieux, beaux et avec du monde sur scène.

Catherine Politis, *Maire-adjoint en charge de la Culture.*

L'AUTOMNE SERA MUSICAL AU VÉSINET !

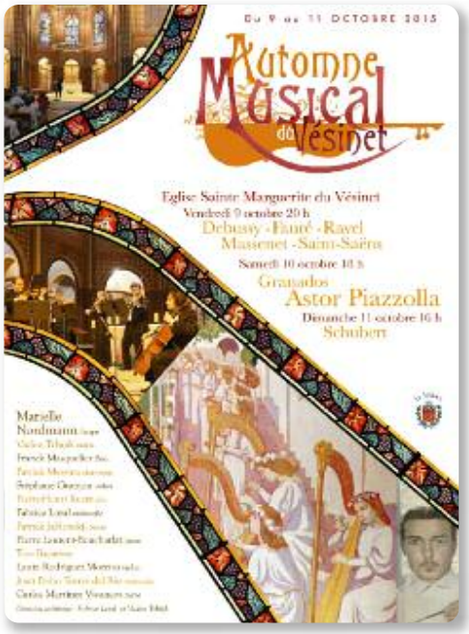

A vos agendas ! Du vendredi 9 au dimanche 11 octobre, la Ville, avec la collaboration de l'association L'Esprit musical, présente son premier festival de musique, L'Automne musical, qui aura lieu en l'église Sainte-Marguerite. *« Nous voyagerons de Schubert à Piazzolla, en passant par Debussy, Ravel, Fauré ou encore Massenet et Saint-Saëns. Avec ce festival, c'est Le Vésinet qui se trouve en toile de fond. Par exemple, Piazzolla a étudié la musique avec Nadia Boulanger qui avait eu pour professeur Gabriel Fauré qui habitait au Vésinet. Et certaines compositions de Debussy avaient été jouées au Palais Rose. Sans oublier que Maurice Denis a peint ses amis musiciens sur les murs de l'église Sainte-Marguerite. Dans notre programmation, la composition musicale et la composition paysagère sont en correspondance et cela ne peut que représenter notre ville-parc »*, précise Catherine Politis, Maire-adjoint à la Culture. Il sera possible d'assister à un seul concert, à deux ou aux trois, avec un pass trois jours. Il y aura par ailleurs un tarif réduit pour les moins de 26 ans et les élèves du Conservatoire Georges Bizet. *Le Vésinet Magazine* reviendra sur cet événement dans son prochain numéro.

Programme :

- **Vendredi 9 octobre, à 20h30 :** spécial « Musique française », avec la participation de la grande harpiste Marielle Nordmann, sur des œuvres de Debussy, Ravel, Fauré, Massenet et Saint-Saëns.
- **Samedi 10 octobre, à 18h :** « Soirée espagnole et tangos », avec le trio Bacarisse, sur des tangos d'Astor Piazzolla.
- **Dimanche 11 octobre, à 16h :** « Schubertiades », avec la grande soprano Petra Jablonski sur la *Truite* de Schubert et sa *Fantaisie pour quatre mains*. Avec également les professeurs du Conservatoire Georges Bizet.

Tarifs : 20€ par concert – pass trois jours à 40€.
Tarifs réduits : 10€ par concert – pass trois jours à 20€.
Réservations : à la Fnac ou sur le site **www.automnemusicalduvesinet.fr**

UNE CONFÉRENCE HISTORIQUE

Jeudi 10 septembre à 20h30, en salle de conférences, rencontrez le Vésigondin Jean-Pierre Fiquet pour son livre *Le mariage forcé ou Marie-Antoinette humiliée* paru aux éditions Tallandier.

LES ATELIERS D'ARTISTES OUVRENT LEURS PORTES

La nouvelle édition des « Ateliers d'artistes ouvrent leurs portes » est organisée les **26 et 27 septembre**, de 14h à 19h. Vous pourrez admirer peintures et sculptures d'artistes vésigondins participants à l'opération.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2015

Les Journées européennes du Patrimoine auront lieu cette année les **19 et 20 septembre**. Un rendez-vous à ne pas manquer pour (re)découvrir les lieux emblématiques du Vésinet. Programme dans vos boîtes à lettres, sur le site de la Ville et dans les points accueil début septembre.

LA HUBLOTIÈRE OUVERTE CET ÉTÉ

Comme chaque année, la Villa Berthe dite La Hublotière (72 route de Montesson), ouvrira gratuitement ses portes au public pendant l'été, du **20 juillet au 4 septembre**, tous les jours sauf le dimanche, de 12h à 18h. Des conférences auront lieu chaque jour à 12h30, 14h, 15h30 et 17h. A noter que la Hublotière sera exceptionnellement fermée pour les Journées du Patrimoine. **www.lahublotiere.com**

LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE DE LA MJC

La journée d'inscription pour tous les nouveaux adhérents de la MJC est programmée au **samedi 29 août** de 9h à 18h en non stop ! **Samedi 5 septembre**, la MJC vous donne également rendez-vous lors de la Matinée des Associations, dans ses locaux de 9h à 13h et de 14h à 18h, le même jour, pour un après-midi Portes Ouvertes, afin de rencontrer les animateurs et vous inscrire ! La reprise des activités est prévue le **lundi 14 septembre**, avec une nouvelle saison pleine de surprises et de nouveautés à découvrir déjà sur le site **www.mjcvesinet.org**

MENUISERIE CLENET SARL

Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)

TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE

SPÉCIALISTE DU SUR MESURE :

BIBLIOTHÈQUE - PLACARD - CUISINE
SDB - TERRASSE - BALCON
PORTAIL - CLÔTURE...
FENÊTRES Bois/PVC/Alu - PARQUET...

DEPUIS LE 01.09.2014, TVA À 5.5% SUR LES FENÊTRES ET PORTES D'ENTRÉE, CRÉDIT IMPÔT 30%, PTZ.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU
Tél. : 01 39 76 03 07
www.menuiserie-clenet.com

ALAIN JOLIVEL SERRURERIE

Ferronnerie d'Art - Serrurerie

Depuis 1946

Métallerie : Marquises, portails, garde-corps...
Blindage - Serrures de sécurité VAK - Coffres forts
Automatismes FAAC - Portes de garage
Volets roulants - Fenêtres rénovation PVC

ÉTUDE ET DEVIS GRATUITS

Tél. : 01 30 53 01 74
5, rue Albert Joly - 78110 LE VESINET
www.jolivelserrurerie.com - jolivela@wanadoo.fr

Ets ROSSI et Cie

Bâtiments et travaux publics

Maçonnerie - Ravalements
Carrelages

33, rue du Président Wilson - 78230 LE PECQ
Tél. 01 39 76 65 77 - Fax : 01 30 15 02 66
Email : ets-rossi@wanadoo.fr

ISAMBERT ELECTRICITE

Depuis 1968

CHAUFFAGE
ECLAIRAGE
VENTILATION
INTERPHONE
AUTOMATISATION DE PORTAILS

RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

01 39 76 82 62
Fax : 01 39 76 02 96
www.isambert-electricite.com
105 bis, route de Croissy - 78230 Le Pecq-sur-Seine

PARTENAIRE BLEU CIEL D'EDF

L'Agence du Cerf

Ventes et Locations Immobilières au Vésinet

Recherchons des maisons et appartements
à la vente et à la location
sur le secteur de la Boucle de la Seine.

ESTIMATION GRATUITE • EN TOUTE CONFIDENTIALITE

MERCI DE CONTACTER : Anne RAOUX • 06 85 13 93 93
09 53 06 03 34 • contact@lagenceducerf.com
www.lagenceducerf.com • 41 avenue Horace Vernet • 78110 LE VÉSINET

PARENTON & FILS

RGE QUALIBAT

- couverture
- plomberie
- chauffage
- ventilation
- désenfumage
- énergies renouvelables

ÉNERGIES RENOUVABLES · PLOMBERIE · CHAUFFAGE · COUVERTURE

11, rue Auguste Bartholdi 78240 Carrières-sur-Seine - Tél. 01 39 76 15 98 - Fax : 01 39 76 07 57
E-mail : parenton.fils@gmail.com - www. plomberie-chauffage-parenton.fr

Artisan depuis 1979

J. F. Guillemeau

Peinture - Décoration
Chaux Italienne - Ravalement

01 39 76 97 00
24, rue du Marché - 78110 Le Vésinet
www.jfgpeinture.com - email : jfgpeinture@orange.fr

Jean-Michel Joncheray,
Maire-adjoint en charge du Développement économique.

De bons poils

Sandrine Martinat vient de créer un service de bien-être animalier à domicile : massage canin, toilettage, traitement par fleurs de Bach, il y a de tout pour contenter les toutous. Vésigondine depuis une dizaine d'années, elle qui travaillait pour de grandes entreprises, a découvert le massage canin qui existe depuis huit ans en France *« J'avais depuis très longtemps envie de faire un projet avec les animaux. J'ai suivi une formation auprès de Pauline Arle, précurseur de ce type de massage pour chien. Ça ne remplace pas les soins vétérinaires, mais ça apporte du bien-être à l'animal, le déstresse, fait du bien à la circulation sanguine »*, précise Sandrine. Chaque massage dure entre 20 et 40 minutes, selon la taille du chien et Sandrine se déplace sur Le Vésinet et toute la Boucle. Un service au poil !

De bons poils
www.debonspoils.com - debonspoils@outlook.fr
07 83 37 28 33

Dadou Macarons et Chocolats

Sandrine et Serdar Sayim viennent d'ouvrir un commerce de douceurs exclusivement dédié aux macarons. *« Serdar, mon mari est pâtissier depuis 40 ans et a travaillé dans trois boulangeries-pâtisseries à Paris. Il voulait se recentrer sur le macaron dont il réalise de nouvelles recettes et se diriger vers un commerce plus familial »*, explique Sandrine Sayim. Par pur hasard, le couple découvre un bail à céder au Vésinet qu'il connaît bien et se lance. Avec succès. *« On propose 16 variétés de macarons en permanence, ainsi que des éditions limitées en fonction des saisons, selon le goût des clients »*, poursuit-elle. Un espace de dégustation avec thé ou café a même été organisé. Et si en plus des macarons, vous souhaitiez déguster du chocolat, c'est possible également. *« On crée des chocolats, des mendiants, des orangettes, des ganaches, ainsi que des pâtes de fruits et on travaille avec la chocolaterie Cola qui existe depuis une quarantaine d'années pour les pièces plus artistiques »*. Tout est fait sur place et de manière artisanale, sans colorants, ni arômes artificiels. Que c'est bon, Dadou dis donc !

Dadou
Du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h et le dimanche de 9h30 à 13h.
9 place de l'Eglise - 01 83 58 40 62
dadou.macaron@sfr.fr

L'Instant B

La Vésigondine Carine Grimaud a ouvert le 25 avril dernier la première cave à bières du Vésinet. *« Je suis passionnée de bière depuis plusieurs années, boisson que j'ai découverte grâce à des voyages en Europe et à travers le monde. J'ai donc décidé d'ouvrir ma boutique, afin de faire partager cette passion et celle de la verrerie au grand nombre, car une bière ne se déguste vraiment que dans le verre adéquat »*, raconte Carine. La bière étant la boisson la plus internationale, L'Instant B propose plus de 190 variétés différentes, allant de la Laponie à Bougival, en passant par une offre germanique, belge, anglophone et bien entendu française, avec une gamme bio et sans gluten. *« Nous faisons voyager les gens sans qu'ils ne bougent de chez eux avec nos 4 000 bouteilles »*, sourit Carine. Déjà plus de 1 000 clients ont été conquis, notamment par le bar à cocktail à base de bière. Les amateurs de houblon savent désormais où aller !

L'Instant B
Du mardi au samedi de 10h30 à 13h et de 16h30 à 19h30, le dimanche de 10h30 à 13h.
17 rue du Maréchal Foch – 01 75 58 11 66.
Et sur Facebook : La Cave à Bières du Vésinet.

Vésinet Mobile

Vous pouvez faire tomber vos portables en toute tranquillité. Le Vésigondin Antoine Laban veille sur eux en permettant à vos téléphones, consoles de jeux et tablettes tactiles de retrouver un nouvel éclat. *« Je répare notamment les écrans cassés, pour les particuliers et les boutiques sur la Boucle. Mais je ne suis pas électronicien ! »*, souligne Antoine. *« Il y a même la possibilité de le faire par correspondance, via mon site et je travaille sur toutes les marques »*. Depuis peu, agréé service à la personne, Antoine se déplace également sur toute la Boucle ou reçoit à son atelier, pour du dépannage informatique, sa formation de base.

Vésinet Mobile
21 rue du Maréchal Foch – 06 73 36 28 09
a.laban@vesinetmobile.fr - www.vesinetmobile.fr

Nous venons d'apprendre l'installation de...

- Paola Da Silva, masseur-kinésithérapeute - 10 avenue Horace Vernet - 01 39 76 86 13
- Arielle Attal, masseur-kinésithérapeute - rééducation et cours de gym personnalisés 47 boulevard Carnot - 06 70 81 82 27

Erratum

Contrairement à ce qui est indiqué dans notre guide municipal, le numéro du restaurant italien la Cantina situé au 13 boulevard Carnot est le 01 30 53 69 66 et celui du Soprano au 19 rue Jean-Laurent, il s'agit du 01 39 76 85 78.

Catherine Politis,
Maire-adjoint en charge des Associations.

BOUCHONS D'AMOUR 78 : UNE COLLECTE RECORD

Ce sont plus de 60 m³ de sacs de bouchons qui ont été récoltés par l'association des Bouchons d'amour 78 le 28 mai dernier. Une fois triés, ces bouchons permettront de récolter plus de 50 000€ destinés à l'association Handi'chiens. Un bien bel acte de solidarité.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS, MUTILÉS, VEUVES ET ORPHELINS DE GUERRE DU VÉSINET

Les porte-drapeaux de toutes les associations des anciens combattants des Yvelines ont été invités à Versailles le 8 juin dernier par le préfet des Yvelines à la commémoration de la Journée nationale des « Morts pour la France » en Indochine. L'Amicale des Anciens Combattants du Vésinet souhaite remercier les siens pour leur constante présence au Vésinet et convie les Vésigondins les **19 et 20 septembre** prochains à la Maison du Combattant pour l'exposition sur les Harkis dans le cadre des Journées du Patrimoine, en préalable à la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des forces supplétives aux Invalides du 25 septembre.

SECOURS POPULAIRE

Les permanences du Secours Populaire ont lieu le 1er lundi de chaque mois, de 14h à 16h, au CIAV (3 avenue des Pages), en salle Robida, sauf pendant la période de vacances scolaires. Pour rappel, le Secours Populaire peut proposer à ceux qui le nécessitent, une aide alimentaire d'urgence, des sorties pour les enfants, des vacances en famille, des Pères Noëls Verts, des formations à la préparation à un entretien d'embauche, la réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation, ainsi que de l'apprentissage informatique.
Renseignements au **06 80 59 78 13** ou **chatou@spf78.org**

LA BROCANTE DES FAMILLES

La Brocante des Familles organisée par l'AFV aura lieu le **dimanche 13 septembre**, de 9h à 17h30 au square Lorraine. L'occasion de chiner de belles trouvailles !

30e ÉDITION D'ILS PARTENT AVEC NOUS !

Pour lutter contre les abandons de chiens et de chats à l'approche de l'été, la campagne "Ils partent avec nous", vous fournit tous les conseils pour passer d'agréables vacances avec votre animal. Pour obtenir toutes les informations nécessaires : vaccination, transport, identification, modes de garde..., demandez conseil à votre vétérinaire ou connectez-vous sur **www.ilspartentavecnous.org.** Des conseillers répondent également à vos questions au **0810 150 160** *(prix d'un appel local depuis un poste fixe)* jusqu'en août, du lundi au vendredi de 9h à 16h.

FÉLICITATIONS À LUKA RADOVANOVIC !

Le jeune Luka Radovanovic est champion d'échecs de France Poussin ! De quoi rendre fier le Club d'échecs du Vésinet dont il fait partie ! Et l'aventure ne fait que commencer puisqu'il va se rendre le 20 septembre aux championnats d'Europe à Porec et le 24 octobre au championnat du monde à Kalkidiki, afin de défendre les couleurs de la France, des Yvelines et... du Vésinet ! Tous nos encouragements l'accompagnent.

SEMAINE DU CHIEN GUIDE D'AVEUGLE

Du 20 au 27 septembre prochains aura lieu la quatrième édition de la semaine du Chien guide d'aveugle. Il s'agira d'informer et de mobiliser le plus grand nombre autour du chien guide d'aveugle : rôle des éducateurs, des familles d'accueil, découverte du monde de la déficience visuelle... Ce sera aussi l'occasion pour l'École de Chien Guide de Paris d'ouvrir ses portes au grand public et d'organiser des événements de sensibilisation.

Francis Guiza, *Maire-adjoint en charge du Sport*

Sport

LE VITC FÊTE SES 90 ANS !

Le Vésinet Ibis Tennis Club a pris ses racines sur l'île des Ibis dès 1925. 90 ans plus tard, il fait preuve d'une forme juvénile, arborant ses courts en terre battue d'une qualité toujours exemplaire, au sein d'un cadre naturel d'exception, témoignant d'un sens de la convivialité qui va croissant avec les années et ouvert aux amateurs de tennis sur terre battue.

Pour célébrer cet anniversaire, le VITC organise le **samedi 12 septembre** « La journée des 90 ans », rythmée par des parties amicales « vintage » : tenue blanche, raquette en bois et balles blanches de rigueur, et ponctuée par un cocktail.

Pour tout renseignement, contactez le club par téléphone (01 39 52 44 30 - 06 07 40 41 96) ou par courriel (vitc.levesinet@wanadoo.fr).

DES STAGES ESTIVAUX POUR LES JEUNES

Tout le mois de juillet et dernière semaine d'août, de 10h à 16h, des stages de tennis sont organisés par le VITC à destination des jeunes. Tarif : 285€, déjeuners et goûters inclus.

Une licence de 16€ est à prévoir pour les non-licenciés et possibilité de ne faire que deux, trois, ou quatre jours.

Renseignements au **06 07 40 41 96.**

Chantal Godest, *Maire-adjoint en charge des Affaires Sociales.*

L'AGENDA DU CCAS

Déjeuners en plein air, visites commentées, projections de films, gâteaux maison à déguster... Découvrez les activités prévues pour les retraités vésigondins ces prochains mois. A vos agendas !

Mercredi 8 juillet. Visite commentée du château et des jardins d'Ambleville. Tarif : 24€. Départ à 12h45 place des Charmettes, puis à 13h place de la République et à 13h15 résidence Jean Laurent (20 rue Jean Laurent).

Jeudi 9 juillet à 15h30. Gâteau maison à la résidence Sully (7 rue Sully) et à 16h à la résidence Jean Laurent. Tarif : 1€.

Mercredi 22 juillet à 12h. Déjeuner en plein air dans les jardins ombragés du 22 rue Jean Laurent avec un délicieux menu pour l'occasion. Tarif : 19€.

Mercredi 29 juillet à 15h. Projection vidéo du film *Victoria, les jeunes années d'une reine* à la résidence Jean Laurent et du film *The Duchess* pour la résidence Sully.

Mercredi 12 août à 15h. Projection vidéo du film *Petites confidences (à ma psy)* à la résidence Jean Laurent et du film *Le cœur des hommes 2* à la résidence Sully.

Mardi 18 août. Sortie dans Paris : à la découverte du 1er arrondissement (le Palais Royal, le théâtre et les jardins du Palais Royal, la Comédie Française…) Nombre de places limité. Gratuit. Départ à 14h15 de la résidence Jean Laurent.

Jeudi 20 août à 15h30. Gâteau maison à la résidence Sully (7 rue Sully) et à 16h à la résidence Jean Laurent. Tarif : 1€.

Mercredi 26 août à 12h. Déjeuner en plein air dans les jardins du 22 rue Jean Laurent, avec un nouveau menu tout estival. Tarif : 19€.

Jeudi 27 août. Croisière au port de plaisance de Nogent-sur-Marne : pour une découverte de la Marne. Des paysages protégés, cygnes et cols verts, îles et demeures de charme, avec un goûter. Tarif 42€. Départ à 13h place des Charmettes, à 13h15 résidence Sully, place de la République et à 13h30, résidence Jean Laurent.

Mercredi 9 septembre à 15h. Atelier floral pour comprendre le langage des fleurs et apprendre à composer un bouquet. Résidence Jean Laurent (transport assuré de la résidence Sully). Tarif : 4.50€.

Renseignements sur toutes les activités proposées par le CCAS au **01 39 76 17 29**.

Catherine Politis,
Maire-adjoint en charge de de l'Evènementiel.

DE L'ART AU WOOD COTTAGE

Le public a répondu présent lors de la première édition des Arts au jardin au Wood Cottage lors du dernier week end de mai. Le parc du monument historique du Vésinet accueillait une vingtaine d'artistes peintres et sculpteurs vésigondins ou issus de la ville jumelle de Worcester, pour le plus grand plaisir des amateurs. Une opération artistique de qualité plébiscitée qui sera renouvelée l'an prochain.

Francis Guiza,
Maire-adjoint en charge du Sport.

Catherine Politis,
Maire-adjoint en charge de de l'Evénementiel.

UN SAMEDI OXYGÉNÉ !

Grand succès de la 4e édition d'Oxygène au Stade des Merlettes ! Sous un beau ciel bleu, grands et petits ont pu participer à de nombreuses activités, sportives, voltigeantes, sautillantes, de précision ou d'obstacles pour leur plus grand bonheur. Ils ont aussi pu admirer des démonstrations impressionnantes, telles que le self défense proposé par le club de Krav Maga ou celui de Judo et de Karaté ou les cascades à moto BMX. Un rendez-vous désormais incontournable ! La Ville remercie les associations et les nombreux partenaires qui ont permis à cette fête d'être une réussite.

Catherine Politis,
Maire-adjoint en charge de l'Evénementiel.

Frédéric Gozlan,
Conseiller municipal délégué à l'Evénementiel

140 ANS DE LA VILLE EN FLEURS

Que de monde pour la fête de la Marguerite ce dimanche 14 juin… Sous un beau soleil, les Vésigondins sont venus célébrer les 140 ans de la création de la ville en famille et entre amis. Ils ont pu assister à une messe en plein air exceptionnelle, célébrée par Monseigneur Jordan, à l'occasion des 150 ans de l'église Sainte-Marguerite. Canotage sur les Ibis, jeux sur l'eau, fête des fleurs, déjeuner sur l'herbe, musique, défilé de voitures anciennes et même vélos fleuris, tout était au diapason pour faire de cet anniversaire un événement inoubliable.

Beaucoup d'émotion lors de la commémoration du 70e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale le 8 mai dernier. M. Bertrand Herz, déporté au camp de Buchenwald a notamment partagé sa liberté retrouvée. Un témoignage relayé par M. le Maire qui est revenu sur ce conflit mondial qui résonne encore dans toutes les mémoires.

Petits tracas ? Questions personnelles d'intérêt général ? Interrogations sur les projets de la Ville ? Les Vésigondins étaient venus nombreux à la rencontre de M. le Maire et des élus le samedi 30 mai au matin, sur la place du Marché. Les échanges ont été nourris et conviviaux et les élus renouvelleront régulièrement cette opération.

Ce fut la fête du Sport le mercredi 10 juin au stade des Merlettes à destination de toutes les écoles publiques du Vésinet, soit 800 enfants. Le thème était l'athlétisme et il était question de courir, sauter et lancer ! Les 22 et 23 juin, ce fut la rencontre Ultimate où les classes de CM2 se sont affrontées amicalement, pour une compétition de frisbee.

La première session des tournois Open du VITC s'est achevée le 20 juin. Et c'est M. Briand du Rueil Athlétic Club qui l'a remporté chez les hommes et Mme Jacques du Tennis Club Boulogne Billancourt chez les femmes. Les trophées ont été remis par M. Francis Guiza, Maire-adjoint en charge du Sport.

Cette année, la fête de la Musique était ouverte à toutes les personnes qui s'étaient inscrites préalablement, avec le concours des associations AVEC Vous et Myvesinet.com. Différents groupes et tous types de musique se sont donc succédé sur la place du Marché et pour les amateurs de musique plus classique, le rendez-vous était pris au Wood Cottage avec un concert de l'Harmonie municipale et de l'orchestre JazzGardé.

LE VÉSINET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Retrouvez la commune du Vésinet sur les réseaux sociaux avec ses comptes Facebook et Twitter officiels. Photos, événements en direct, articles... restez connectés entre vous avec votre ville préférée ! Il suffit de vous rendre ici :
http://www.facebook.com/villeduvesinet
ou là **https://twitter.com/vesinetofficiel**

RETROUVEZ SUR LE SITE www.levesinet.fr

- L'actualité de la Ville au jour le jour
- Des compléments d'informations de votre journal
- Un agenda de vos rendez-vous à ne pas manquer
- Les Interviews culture
- Les permis de construire
- Des infos pratiques, service par service
- Vos démarches administratives
- Les annuaires associations, vie économique et santé

ET BIENTÔT… DE NOUVELLES RUBRIQUES !

COMMERÇANTS, ARTISANS & ENTREPRISES
ANNONCEZ- VOUS
DANS LE MAGAZINE DE LA VILLE

médias & PUBLICITE **RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE**

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires
Contactez dès à présent
Pascal GAUTHIER au **06 78 17 33 05**
pgauthier@groupemedias.com | **Tél : 01 49 46 29 46**

laforêt

Avec **700 agences** franchisées,
le réseau **Laforêt** est un **acteur majeur** du marché immobilier.
Pour **acheter**, **vendre**, **gérer** ou **louer**, vous bénéficiez d'un interlocuteur au **Vésinet** qui met son **savoir-faire** au service de votre **projet immobilier**.

Venez nous rencontrer au
32 rue du Maréchal Foch 78110 Le Vésinet
01.75.93.90.40 - vesinet@laforet.com

Twitter : https://twitter.com/laforetvesinet **Facebook : https://www.facebook.com/laforet.levesinet**

SAS SENSO IMMO au capital de 8 000 euros - RCS 801400359 -N° TVA intra-communautaire : FR 23801400359 - Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier et administrateur de biens - Carte(s) professionnelle(s) n°2819 délivrée(s) par la préfecture de VERSAILLES (78000), 1 r Jean Houdon - Activité(s) : transaction et gestion - Garantie financière transaction et gestion : CEGC, 128 Rue de la Boétie 75008 PARIS 08 - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante de la SAS LAFORET FRANCHISE.

Eiffage Énergie propose des solutions de mobilité, de sûreté, de communication et de mise en valeur du patrimoine pour construire une ville accessible, sûre et agréable.

A vos côtés, nous contribuons à l'attractivité du territoire.

EIFFAGE ÉNERGIE ÎLE-DE-FRANCE

Agence de Nanterre
Éclairage Public

28, rue Lavoisier
92016 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 41 37 16 00
Fax : 01 47 24 54 90
ep.nanterre.energie@eiffage.com
www.eiffageenergie.com

A.D.T POULAIN & FILS

Depuis 1989, travaux d'assainissement sur secteur Le Vésinet, St Germain en Laye

ENTREPRISE QUALIFIEE QUALIBAT

Raccordement d'égout - Pompe de relevage
Viabilité - Puisard
Mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées - Inspection télévisée

01 30 90 11 11

Infos Pratiques

» PERMANENCES
sur rendez-vous

AU CIAV :

- **Avocat :** 1er samedi du mois
- **Notaire :** 3ème samedi du mois
- **Écrivain public :** le mercredi matin
- **Mission Locale :** le lundi après-midi, sur rendez-vous auprès du 01 34 51 16 18
- **Médiateur :** lundi de 14h à 18h et 1er et 3e samedi du mois de 10h à 12h. Sur rendez-vous.

» NUMÉROS UTILES

- **Commissariat de police :** 01 30 15 76 60
- **Police secours :** 17 ou 112
- **Pompiers :** 18 ou 112
- **Samu :** 15 ou 112
- **Sécurité sociale :** 36 46
- **Lyonnaise des eaux :** 0 810 379 379
- **Urgences :** 01 39 27 51 17
- **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48
- **Assistantes sociales secteur Nord :** 01 30 15 73 00
- **Assistantes sociales secteur Sud :** 01 39 76 07 23
- **RATP :** 32 46
- **SNCF grandes lignes :** 36 35
- **Taxis :** 01 39 76 99 99
- **Info bus :** 01 39 52 20 63
- **Trésor public :** 01 39 52 51 20

» LA VIE MUNICIPALE

- **Standard de la mairie :** 01 30 15 47 00
- **Assainissement :** 01 30 15 47 74
- **Bibliothèque :** 01 30 15 47 19
- **Centre communal d'action sociale (CCAS) :** 01 39 76 17 29
- **Centre d'information et d'accueil du Vésinet (CIAV) :** 01 30 15 47 80
- **Centres de loisirs :** 01 30 15 47 16
- **Cimetière :** 01 39 52 00 71
- **Cinéma Jean Marais :** 01 30 15 66 01
- **Conservatoire Georges Bizet :** 01 39 76 67 32
- **État civil, élections :** 01 30 15 47 13
- **Emploi :** 01 30 15 47 02
- **Logement social :** 01 39 76 07 23
- **Maison des Jeunes et de la Culture :** 01 30 71 35 67
- **Police municipale :** 01 39 76 80 95 ou 06 08 16 24 92
- **Propreté :** 01 30 15 47 54
- **Régies :** 01 30 15 47 17
- **Services techniques :** 01 30 15 47 28 / 88 91
- **Sports :** 01 39 52 00 53
- **Théâtre A. Jonemann :** 01 30 15 66 00
- **Urbanisme :** 01 30 15 47 55
- **Vie scolaire :** 01 30 15 47 09 / 47 73
- **Voirie :** 01 30 15 47 99

» COLLECTES CABS

- **Ordures ménagères :**
  - en zone pavillonnaire : lundi et vendredi, à partir de 6h.
  - en zone urbaine et commerçante : lundi, mardi, jeudi et samedi, à partir de 19h30.
- **Emballages et papiers :** mercredi, à partir de 6h.
- **Encombrants :** mercredi à partir de 6h selon secteur.
- **Déchets végétaux :** tous les mardis, à partir de 6h
- **Déchets spéciaux, toxiques et DEEE :** le 1er mercredi du mois, de 10h à 14h, place du Marché.
- **Verre :** mercredi en semaine impaire, à partir de 7h
- **Renseignements :** 01 30 09 75 36
- **Demandes de bacs et de maintenance :** 0 825 800 789

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Avril 2015 : Wassim Smaili (18), Jeanne Parizy (23), Victor Touvenot (26), Carla Stîngaci (29).
Mai 2015 : Bilel Lepicier Cheïkhi (4), Marie Ithier (5), Yoël Sainte-Rose (11), Paul Borderie Dauvergne (11), Fathia Camara (13), Célia Sabaa (17), Octave Jourdain (18), Alma Ghannay (19), Marguerite Ferreira (20), Charlotte Collet Métairie (20), Meryl Meddouri (24), Inès Gillibert (25).
Juin 2015 : Arthur Bonvallet (6).

DÉCÈS :

Avril 2015 : Stéphane Bernaert (14), Clément Auriel (22), Evelyne Touye épouse Ausset (29), Suzanne Pacros épouse Chaineaud (30).

Mai 2015 : Janine Dufour épouse Bertault (2), Louise Jeantet épouse Dorré (3), Nadia Prestifilippo épouse Lellouche (4), Daniel Lange (5), Liliane Neuhard veuve Herbinet (6), Miguel Carvalho (7), Jean Marie De Saint-Léger (8), Dominique Fischer épouse Canesso (10), Michel Royer (12), Viviane Lang épouse Peltier (16), André Rolland (16), Catherine Guilmineau (20), Pierre Chaumet (21), Oliver Longley (28).

Juin 2015 : Pierre Lair (8), Simonne Morlot veuve Simon (9), Arlette Hébert épouse Marquet (12).

MARIAGES :

Avril 2015 : Jérémie Flandrin et Didier Lebreton (18), Alice Lusetti et Brice Millier (24), Petronille Burelle et François-René Stoessel (25).

Mai 2015 : Evelyne Desaux et Dominique Dumond (2), Elise Ecarnot et Olivier Vicaire (16), Céline Pires Franco et Benoit Dembele (16), Meghan Leaver et Arthur de Masson d'Autume (22), Hélène Jalais et Ronan Dedieu (29), Elisabeth Rinuy et Frank Berthaud (30), Marie-Laure Canal et Romain Allard (30), Sinya Alviz Moron et Jean- Marie Gaillard (30).

Juin 2015 : Anne Stevignon et Henri Abt (13).

UNIS POUR LE DEVENIR DU VÉSINET

Mais où sont-ils donc passés ?

Absents des commissions pour la plupart, absents des réunions d'information le plus souvent, absents des divers ateliers de concertation relatifs à l'aménagement du Parc Princesse, sans voix lors des séances du Conseil municipal sur les sujets importants qui déterminent l'avenir de notre Ville…
Pour certains, l'essence de l'existence politique semble se concentrer sur la vérification, scrupuleuse certes, de la retranscription de leurs interventions lors de précédents conseils municipaux : un passage aurait-il été omis qu'une véritable théorie du complot s'ensuit… Avec pour résultat un quart d'heure ou vingt minutes de développement sur la persécution dont l'intéressé serait victime alors qu'il a tout simplement oublié d'appuyer sur le bouton de son micro pour déclencher l'enregistreur… Pour d'autres, l'implantation d'une ruche dans le jardin du Wood Cottage paraît être le véritable défi en matière de santé publique et de sécurité auquel notre commune est confrontée depuis des lustres… Rendez-vous compte ! Des abeilles dont l'habitat est distant de moins de 400 mètres d'une école ! On a beau pointer les ruches installées sur les toits de l'Opéra de Paris, celles du Wood Cottage mettraient en péril la santé de nos enfants… Et que dire de l'offensive développée lors du dernier Conseil municipal contre la mise en place d'une convention destinée à conforter le système des Voisins Vigilants qui constitue un apport indéniable à la lutte contre les cambriolages… Ce système se développe désormais dans de nombreuses communes en France et est apprécié des services de police tant au niveau national que municipal. Il ne fonctionne, rappelons-le, que sur la base du volontariat… Et voilà les Voisins Vigilants présentés comme une milice privée qui nous « ramènerait aux heures les plus sombres de notre histoire ». Il s'ensuit alors une longue polémique aussi faussement passionnée qu'elle est excessive et mal fondée. Une demi-heure de perdue… En revanche, quelques minutes après, on aborde le PLH intercommunal dont les enjeux sont critiques pour notre Ville… Et là, quasiment aucun débat. Bien sûr, le sujet est technique, parfois ardu ; il faut connaître le dossier, avoir au moins parcouru les quelques 150 pages du sujet, en avoir débattu en commission, ce qu'on ne peut pas faire lorsqu'on n'y assiste pas.
Heureusement tous ne sont pas à la même enseigne… Il existe même au Vésinet une opposition qui réfléchit, travaille et peut être force de proposition.
PS : Il y a quelques semaines, certains opposants alarmaient la population et criaient au scandale ! La majorité tuait la culture et « assassinait » le théâtre… Il était impossible de faire 70 000 € d'économies sur le budget du théâtre… Qu'en est-il aujourd'hui ? Le théâtre est toujours là… Une nouvelle saison s'annonce aussi riche que les précédentes et les économies nécessaires seront réalisées…

DEMAIN LE VÉSINET

Amateurisme ? Incompétence ? Ou les deux ?

Que dire d'un Maire qui met au vote du dernier Conseil Municipal le compte administratif 2014 de la ville truffé d'erreurs ?

"Erreurs de logiciel comptable" avance-t-on à la Mairie avec un petit sourire gêné. Peut-être! Mais il n'en reste pas moins que tous les documents du compte administratif soumis au vote des élus étaient truffés d'erreurs. Le Maire n'a pu que constater que ni lui ni ses adjoints et conseillers n'avaient remarqué les multiples incohérences pourtant évidentes à une lecture attentive. Après avoir tenté de soumettre une partie des documents au vote, le Maire s'est vu contraint de reporter en bloc le vote des 9 délibérations présentées au conseil.

Pour quelqu'un qui s'est fait élire en faisant valoir ses qualités de gestionnaire, faire voter les comptes de sa première année de mandat sans les avoir regardés laissera rêveur bon nombre d'électeurs.. C'est sans doute pour cette raison que le Maire n'a pas fait mettre en ligne sur le site de la ville l'enregistrement de ce conseil municipal peu glorieux et embarrassant pour la majorité…

Devant l'impréparation des délibérations certains plaideront la naïveté mais peut-on accepter la naïveté dans le contexte budgétaire actuel ? D'autres préféreront parler d'incompétence pour éviter de parler de turpitude.

L'anecdote ferait presque sourire si elle ne traduisait pas le comportement général d'une majorité municipale dont l'arrogance n'égale désormais que l'incompétence.

Arrogante elle l'est lorsque les élus en sont réduits à exiger les documents auxquels la loi leur donne droit pour participer aux conseils municipaux. Ainsi les études menées sur la fusion des services espaces verts entre le Vésinet et Croissy ont été délibérément soustraites aux élus de l'opposition mais également aux instances représentatives des agents municipaux. L'étude montrerait elle que cette fusion ne ferait faire aucune économie à la ville et qu'elle pourrait même s'avérer couteuse ? Comme pour la tenue les comptes de la ville ce projet est mené dans l'opacité et avec une légèreté affligeante.

Arrogante elle l'est encore lorsqu'elle refuse d'admettre que le personnel municipal est en souffrance au point de menacer de se mettre à nouveau en grève !

Quand on ne sait pas faire, il faut au moins savoir s'entourer de personnes compétentes. Même cela le Maire ne l'a manifestement pas compris. Un tel amateurisme est consternant.

Philippe Bastard de Crisnay
François Bonnin
Marie-Aude Gattaz
Hélène Prévot-Huille

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

GROUPE UNION POUR LE RENOUVEAU DU VÉSINET

Le Vésinet vu du ciel

Chers Vésigondins, Chères Vésigondines,
La période estivale nous offre chaque année un ballet incessant d'avions de ligne dans notre ciel vésigondin.
Depuis 1995, les instances aéronautiques ont instauré un couloir aérien dénommé MOSUD qui permet aux avions de rejoindre les pistes d'atterrissage sud de Roissy. Ce couloir, qui passe par le Vésinet, est utilisé lorsque les vents viennent de l'est. Ce qui arrive le plus souvent par beau temps. Le Vésinet est également dans l'axe d'approche du Bourget.
La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a mis en œuvre des procédures qui permettent d'améliorer sensiblement les conditions de survol. Les contrôleurs aériens disposent ainsi sur leurs écrans radars d'un relevé des espaces urbanisés survolés, ce qui leur permet d'éviter les zones fortement urbanisées.
En 2011, l'Association des Communes pour la Réduction des Nuisances sonores Aérienne dans l'Ouest Parisien (ACRENA) et Jacques Myard notre député, ont obtenu de la part de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), un relèvement des seuils de 300 mètres, soit une altitude de 1600 mètres environ (par rapport au niveau de la mer), en phase d'approche pour Roissy et de 900 mètres pour l'approche du Bourget sur notre territoire (Le Vésinet se trouvant à une altitude de 26 à 47 mètres au-dessus du niveau de la mer) .
Il apparaît manifestement que certaines compagnies aériennes ne respectent pas ces règles. Si vous estimez qu'un avion vole plus bas que les seuils minimum, je vous invite à prendre note de l'heure de passage, d'essayer d'identifier la compagnie aérienne et de saisir l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires (ACNUSA), 244 Boulevard Saint Germain, 75007 Paris. Cette Haute autorité a pour but de garantir aux riverains et aux collectivités locales le respect des normes aéronautiques en sanctionnant financièrement les compagnies aériennes contrevenantes.
La croissance du trafic aérien va se poursuivre dans les années à venir, malgré la crise. Il n'est pas certain que les conditions de survol vont s'améliorer, mais nous n'avons pas l'intention de baisser les bras.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été,

Thibaut GRIPOIX (tgripoix@yahoo.fr)
Véronique PLESSIER CHAUVEAU
Stanislas CHESNAIS

GROUPE « J'AIME MA VILLE VIVANTE, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE »

Derniers coups d'éclats d'une gestion personnelle et obscure

1-Deux faits intervenus lors Conseil du 27 mai sont à citer dans les cours de formation d'élus municipaux comme exemples à ne pas suivre :
-Le compte administratif 2014 a été présenté sans la note explicative prévue par les textes et donc sans comparaison avec le précédent de 2013. Une seule présentation sommaire par informatique en conseil qu'il a été impossible d'obtenir avant le conseil nous a été octroyée. Il est ainsi impossible d'apprécier les dérives, les gaspillages, les efforts s'il y en a eu. De plus le compte présentait des erreurs de calcul, (du jamais vu) ce qui a obligé le maire à renvoyer son approbation au conseil du 29 juin. Le temps d'A.M.Foy où en Mars on approuvait compte administratif de l'année N-1 et budget de l'année N avec une note complète de comparaison de C. Fouchard , son adjoint Finances, est bien révolu.
-Le vote de l'entente avec Croissy pour les espaces verts qui prévoit la possibilité d'élargir cette entente à tout autre domaine et qui crée une régie de gestion commune (on ne sait pas juridiquement de qui elle dépend) s'est effectué sur la base de travaux qui recommandaient d'après le texte de la délibération un vote favorable : impossible d'obtenir ces travaux. Notre demande avant le conseil d'accès à ces travaux n'a même pas eu de réponse. Les conseillers de la majorité ont donc approuvé aveuglément sans documents une évolution qui engage la ville et son personnel. Nous n'avons pas pris part au vote. (Nous ne sommes à ce jour ni pour ni contre, on veut seulement avoir accès aux études pour fixer notre position et faire le cas échéant des propositions.) Rappelons que cette évolution n'était dans aucun programme). Nous exigerons l'accès à ces études.

2- Au moment de rendre cet article(le 21 juin) nous attendons toujours la diffusion sur le site de la ville de l'enregistrement de ce conseil du 27 Mai. Le motif de cette non diffusion a varié selon les mails en réponse à notre étonnement !

3-Les rares Commissions se tiennent concentrées sur la semaine précédant le conseil pour simplement acter les délibérations à voter, souvent déjà envoyées avec le dossier du conseil : de quoi décourager les meilleures volontés d'aller à des commissions inutiles.

4-Et dernière minute : la ville vient apparemment de perdre 'sur le fond 'dans la procédure sur la ligne 19 engagée par le STIF, la CCBS et le Préfet. Au lieu de chercher un consensus raisonnable la situation serait ainsi figée à notre désavantage. Ce n'est pourtant pas compliqué de partager avant de décider ! Visiblement, c'est hors de portée de l'équipe au pouvoir.
Bonnes vacances à tous.

Sophie WILLEMIN - Antoine LORENZI
André MICHEL

PLAN CANICULE
2 0 1 5

La loi relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées institue, au niveau de chaque département, un plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels.

Ainsi, la commune a le devoir de recenser les personnes les plus fragiles. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Si vous souhaitez vous faire connaître de nos services et être inscrit(e) sur le registre nominatif, vous pouvez remplir le questionnaire ci-dessous

Cette démarche a un caractère préventif et facultatif. Tous les renseignements que vous nous transmettrez seront, bien entendu, tenus strictement confidentiels par le service Social, seul habilité à traiter ces informations.

A tout moment, vous pouvez demandez votre radiation du registre nominatif et modifier les renseignements ci-dessous.

QUESTIONNAIRE CANICULE 2015

MADAME / MONSIEUR (rayer la mention inutile)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

PRÉSENT(E) ❑ En juillet ❑ En août

Vous pouvez déposer ce questionnaire au CCAS ou le renvoyer par la Poste.

CCAS 20 RUE JEAN LAURENT 78110 LE VESINET

HELIX IMMOBILIER

www.heliximmobilier.com

Transaction - Location - Gestion

LE VÉSINET

VENDU

Dans ... maison de charm... récemment. Elle se compose d'une c... équipée ouverte sur séjour avec cheminée donnant sur un balcon, 4 chambres dont une suite parentale, 3 salles de douches, 1 salle de bains. Sous-sol total avec garage. Jardin arboré d'environ 450 m² sans vis-à-vis. Sur terrasse, 2 chambres, salle de bains avec double vasque et un w.c. séparé, une cave et un parking collectif. Vous profiterez de sa terrasse pour de longue soirée d'été autour d'un barbecue.

LE VÉSINET

VENDU

EXC... Dans ... Princesse du Vésinet, proche commerces et transports, appartement traversant de 3 pièces en étage élevé avec 2 balcons comprenant : un salon, une cuisine, 2 chambres, une salle de bains. Cave et parking en sous-sol. Calme et lumineux.

NOUS RECHERCHONS

des **Appartements** et **Maisons** à **Vendre** ou à **Louer**

Estimation offerte et confidentielle

19, rue du Maréchal Foch - 78110 LE VÉSINET - **01.30.53.12.12**

levesinet@heliximmobilier.com - **www.heliximmobilier.com**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

SARL GIRARD

- *Peinture « intérieur/extérieur »*
- *Électricité plomberie*
- *Pose de parquet carrelage*
- *Pose de cuisine*
- *Toiture étanchéité • Maçonnerie*
- *Pose fenêtre • Travail soigné*
- *Particulier syndic immeuble société*

QUALIBAT — LA QUALITÉ SOUS TOUS LES ANGLES

DEVIS GRATUIT

bâtir avec l'environnement

06 13 64 51 72

4 avenue Laurent Cely - 92600 Asnières-sur-Seine

PREMIUM SERVICES TRANSPORT 7J/7- 24H/24

TARIFS MOINS CHERS QU'UN TAXI

Toutes destinations

Véhicules et prestations haut de gamme

Transferts aéroports, gares, tournées scolaires

À la course, à la journée, voir plus...

ATLANI Guillaume | 06 41 46 05 58

21, rue de Verdun - 78110 LE VESINET

atlaniguillaume@gmail.com - www.pst-78.fr

LE CLUB GOURMET TRAITEUR

6, rue Thiers 78110 Le Vésinet

Tél. 01 30 53 25 44

www.le-club-gourmet.com

NOS SPÉCIALITÉS :

- Salades et verrines " fraîcheur "
- Terrines de poissons
- Tajine d'espadon aux citrons confits et aux olives
- Blanquettes de poissons
- Paella
- Mitonnée de veau aux morilles
- Parmentier de canard confit
- Saumons et poissons fumés

Nous sommes ouverts :
le lundi de 10h à 13h30 et de 16h à 19h30,
du mardi au samedi
de 9h à 13h30 et de 16h à 19h30,
le dimanche de 9h à 12h30

Notre 10ème programme à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Villa Baronne Gérard

Nouveau programme en secteur protégé sous l'autorité de l'architecte des bâtiments de France.

- 22 appartements de standing 3 et 4 pièces
- Balcons ou terrasses suivant localisation
- Travaux sous contrôle de SOCOTEC

COTTIN IMMOBILIER

Saint-Germain-en-Laye - Tél. : 01 39 10 10 90

cottin.immobilier@jeco.fr

Prix compétitifs

p.deschard@gmail.com

• Fenêtres • Portes • Volets • Portes cochères

Autres menuiseries nous consulter

Repose de vos poignées (crémone - espagnolette)

8, rue de Stalingrad - 78800 HOUILLES

www.renovab.fr

weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de Bricoler · l'envie de Décorer · la passion de Jardiner

- 2 200 m² de magasin
- 25 000 réf. en stock
- 11 conseillers expérimentés
- Services Découpe Bois - Verre - Plexy, Peinture à la Teinte et Livraison à domicile
- A moins de 10 minutes du Vésinet
- Parking souterrain gratuit

WELDOM une entreprise adeo

CARRIÈRES SUR-SEINE

11 avenue Mar. Juin

01 39 15 94 00

www.weldom.fr/carrieres-sur-seine

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h30

Le samedi de 9h30 à 19h30

Le dimanche de 9h30 à 13h00

IDY IMMOBILIÈRE DES YVELYNES

www.immobiliere-des-yvelines.fr - contact@idy.immo

VENTES - LOCATIONS - GESTION
APPARTEMENTS - VILLAS - TERRAINS

OUVERTURE DE NOTRE NOUVELLE AGENCE AU ROND-POINT DU PECQ

LE VÉSINET - LE PECQ

122, boulevard carnot - 78110 Le Vésinet

01 39 13 98 93 - Au rond point du Pecq

ABOTT ARTISAN

Rénovation intérieure & Décoration

Vos travaux de rénovation réalisés de A à Z

par une seule et même entreprise

SALLE DE BAINS - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ
CARRELAGE - PEINTURE - REVÊTEMENTS SOLS ET MURS

61 avenue de la Princesse
78110 Le Vésinet

11 rue Danès de Montardat
78100 Saint Germain en Laye

Tel: 01 30 15 16 07

www.abottartisan.fr